



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour le territoire **COMMUNAUTE DE COMMUNES DOUBS BAUMOIS**

ENTRE

La Communauté de communes Doubs Baumois

Représentée par Monsieur Jean-Claude Maurice, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération n°M.13/2021 du Conseil communautaire en date du 15 décembre 2021,

Ci-après désigné par « la CCDB »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Monsieur Jean-François Colombet, Préfet du Doubs,

Ci-après désigné par « l'État » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-Région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

La circulaire du Premier Ministre N° 6231/SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associée à la territorialisation du plan de relance.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation.

Article 1 - Objet du contrat

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique du territoire Doubs Baumois.

Le CRTE s'inscrit :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans le territoire ;
- Dans le temps long en forgeant un projet de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, le CRTE s'enrichit de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Doubs Baumois autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable.

Ce contrat mobilisera l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, des entreprises et de la population. Sur la base du projet de territoire, les dispositifs contractuels existants seront intégrés et articulés.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours :

Le diagnostic détaillé complet du territoire Doubs Baumois figure en annexe 1.

Sources du diagnostic : CEREMA, DDT, PETR du Doubs Central (fiches thématiques), données INSEE, plateforme OPTEER, Profil croisé de la CCDB en mai 2021 (société Ithéa Conseil), SYTEVOM, SDAASP du Doubs.

Au sein du département du Doubs en région Bourgogne Franche Comté, la Communauté de Communes Doubs Baumois (CCDB) est située entre les agglomérations de Besançon et Montbéliard.

La CCDB compte 58 communes pour 16 400 habitants, avec une majorité de communes (41) de moins de 200 habitants et une ville centre, Baume les Dames, regroupant le 1/3 de la population communautaire (5 149 habitants).

Le territoire est structuré par une armature urbaine composée du bourg centre de Baume les Dames et d'une commune de plus de 1000 habitants, Roulans ; il est desservi par le réseau ferré et autoroutier connectant Besançon et Montbéliard. Les villages ruraux sont polarisés par ces bourgs qui offrent emplois, activités et commerces ainsi que services et équipements.

Le territoire de la CCDB connaît une croissance régulière de population depuis 1954, en cohérence avec le contexte national et départemental. La répartition par tranche d'âge montre une population équilibrée bien que la proportion des plus de 60 ans tend à augmenter.

Les revenus médians sont inférieurs à la moyenne départementale bien que le taux d'activité des 15-64 ans soit supérieur.

La CCDB fait partie du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Doubs Central (PETR).

A noter que le PETR est couvert en parti par un SCOT approuvé depuis fin 2016 sur 98 communes ; le SCOT est actuellement en cours de révision suite à l'extension de son périmètre (139 communes).

Outre les compétences obligatoires des communautés de communes, la CCDB exerce notamment les compétences scolaire, petite enfance/enfance/jeunesse, logement-cadre de vie, environnement et assainissement non collectif. L'étude est en cours concernant le transfert des compétences eau et assainissement collectif.

Le territoire de la Communauté de communes Doubs Baumois et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Les dispositifs contractuels en cours sont les suivants :

- La convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) : ETAT/ ANAH / CCDB/ Commune de Baume les Dames, pour la durée 2020-2025 ;
- Le programme Petites Villes de Demain (PWD) : ETAT / CCDB / Commune de Baume les Dames pour la durée 2021 – 2022 ;
- La convention « Accompagnement TEPOS » : ADEME / CCDB, pour la durée 2020-2022 ;
- La Convention Territoriale Globale (CTG) : CAF / CCDB, pour la durée 2020-2022 ;
- Le contrat de territoire P@C25 avec le Département du Doubs : Département / CCDB / Communes, pour la durée 2018-2021.

Ainsi que les dispositifs suivants à l'échelle du territoire du PETR du Doubs central :

- Le contrat local de santé signé avec l'Agence régionale de santé, pour la durée 2020-2024 ;
- Le programme Leader (à l'échelle du Doubs Central), prolongé jusqu'à fin 2022.
- Le SCoT, en cours de révision.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambition du territoire Doubs Baumois et orientations stratégiques

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

Le projet de territoire a été élaboré en s'appuyant sur les schémas et diagnostics existants et en co-construction avec l'ensemble des acteurs territoriaux :

- Forum avec les élus du Conseil communautaire le 25 août 2021 ;
- Forum avec un panel d'entreprises, d'associations, de partenaires institutionnels...le 27 octobre 2021.

A partir d'éléments de diagnostic, ces deux ateliers ont permis d'identifier les enjeux du territoire, de partager les grandes orientations stratégiques, et d'esquisser des premières pistes de projets.

Cette vision stratégique du territoire sera évolutive ; elle prendra en compte l'avancée du projet de territoire et les évènements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

- **Résumé du projet de territoire collaboratif et partagé :**

L'ensemble des acteurs associés à l'élaboration du projet de territoire a étudié le diagnostic lors des 2 ateliers (voir diagnostic du territoire Doubs Baumois en annexe 1).

5 grandes orientations ont ainsi été définies, destinées à répondre aux enjeux identifiés en matière de modes de vie, environnement, climat, mobilité, cycle de l'eau, collecte et traitement des déchets, attractivité du territoire et services de proximité...

Il est apparu que tous ces enjeux sont complètement interconnectés, la concrétisation du projet de territoire dépend donc de la réussite de l'ensemble des politiques identifiées.

Par ailleurs ces ateliers ont mis en exergue une volonté forte d'atteindre un équilibre entre le bourg-centre et les villages, pour l'ensemble des enjeux abordés : objectif d'un maillage du territoire en termes de services, d'habitat, de mobilité, de développement économique et touristique etc.

Le projet de territoire ainsi dégagé s'articule autour des orientations stratégiques suivantes :

- **Orientation 1 : Un territoire accessible, de proximité, décentralisé et équilibré**
- **Orientation 2 : Un territoire de sobriété et de qualité**
- **Orientation 3 : Un territoire auto-suffisant**
- **Orientation 4 : Un territoire solidaire**
- **Orientation 5 : Un territoire singulier, identitaire**

1.Un territoire accessible, de proximité, décentralisé et équilibré :

Passe par...

- La préservation du maillage bourg-centre / villages et leurs mobilités : développer la mobilité sur les principaux axes du territoire (transports en commun, lignes régulières ...)
- Le développement de filières courtes : alimentation et autres domaines, objectif de produire, vendre et consommer local

- L'accompagnement du développement des entreprises locales en favorisant l'implantation de TPE et de l'artisanat
- Le maintien des services de proximité : santé, économie de proximité

2. Un territoire de sobriété et de qualité :

Se base sur...

- La qualité plutôt que la quantité : partir de l'existant, des atouts du territoire à valoriser : maîtriser la production de logements, diversifier l'offre, utiliser les espaces existants (friches, logements vacants, grosses bâties ...) et limiter l'étalement urbain
- Les économies d'énergie
- Une économie circulaire par exemple dans la gestion des déchets, le réemploi ...
- Un territoire qui agit pour l'environnement : qui le préserve, le valorise (corridors écologiques, trames vertes et bleues, assainissement ...)
- Une réduction du trafic routier (source principale des émissions de GES), développement des mobilités douces, réduction de l'autosolisme
- Une réduction des déplacements contraints (création d'espaces de coworking, de tiers lieux)
- La sensibilisation du public, des scolaires ...

3. Un territoire auto-suffisant

S'appuie sur...

- Les ressources du territoire : énergie (énergies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments /logements), alimentation (production locale, circuits-courts), eau ...

Tout en...

- Sécurisant l'alimentation en eau ;
- Préservant les milieux.

4. Un territoire solidaire :

Nécessite...

- De lutter contre la précarité énergétique
- De prendre en compte le public précaire et vulnérable (jeunes, enfants, personnes âgées, familles en difficultés, personnes en situation de handicap ...) à travers

- des actions de prévention, de suivi, d'accompagnement des familles, de prévention de la délinquance
- De développer une économie solidaire et sociale (ESS)
- De développer des espaces de rencontres pour que tous les publics puissent se retrouver afin de développer du lien social, une identité, une appartenance

5. Un territoire singulier, identitaire :

Se traduit par...

- Le développement d'une offre touristique et culturelle
- La création d'une marque territoriale pour révéler l'identité du territoire et en faire une destination
- La communication au-delà du territoire, se faire connaître et donner une vision extérieure
- La sensibilisation de la population aux atouts du territoire et à son identité (développer le sentiment d'appartenance)

Article 3 – Le Plan d'actions

Le plan d'actions est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

3.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Après la définition du périmètre, dès la phase d'engagement de l'élaboration du contrat, le recensement des contractualisations existantes relève du diagnostic du territoire. Il s'agit d'identifier :

- *Les programmes territorialisés de l'ANCT : de la politique de la ville (Grande équipe de la réussite républicaine, Education et petite enfance...), du numérique (France très haut débit, Nouveaux lieux nouveaux liens, Société numérique...), des territoires et de la ruralité (Action cœur de ville, territoires d'industrie, Petites villes de demain, Agenda rural...) ;*
- *Les contrats de l'Etat transversaux comme les contrats de transition écologique et sectoriels des autres ministères, notamment ceux de la Culture, de l'Education nationale, de la Santé, des Sports et de tout autre dispositif à destination des collectivités territoriales ;*
- *L'intégration avec les dispositifs contractuels régionaux et/ou départementaux est recherchée, dans toute la mesure du possible.*

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Des modalités d'articulation avec d'autres dispositifs non intégrés dans le contrat (contrats de l'Etat, moyens des opérateurs, contrats des collectivités...) peuvent être précisées.

Les dispositifs contractuels en cours sont les suivants :

- **La convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) : ETAT/ ANAH / CCDB/ Commune de Baume les Dames, pour la durée 2020-2025 :**

Périmètre d'étude : tout ou partie de la CCDB.

Périmètre d'intervention valant ORT : Baume les Dames.

Les objectifs de l'ORT sont déclinés à travers les objectifs spécifiques assignés au projet de la communauté de communes Doubs Baumois et plus précisément à la ville-centre de Baume les Dames.

Dans un premier temps, une action sur l'amélioration de l'habitat sur l'ensemble de la CCDB doit être menée.

En parallèle, un travail privilégié de revitalisation sur le centre-ville doit être réalisé étant donné son rôle d'irrigation sur les autres communes de la CCDB en tant que bassin de vie, d'emploi et d'accès aux services.

Les objectifs principaux pour la ville-centre sont donc :

- Agir sur l'habitat en renouvellement urbain et requalification du bâti existant dans le centre-ville pour fournir une offre attractive de logements
- Favoriser un développement commercial durable
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur les formes urbaines, le patrimoine et l'espace public
- Conforter l'offre aux équipements, aux services publics, à la culture et aux loisirs.

Ces 5 axes auront pour objectifs transversaux de porter la transition énergétique et écologique à travers notamment le développement de la ville connectée, l'amélioration de la performance énergétique du bâti, la mobilisation des filières locales t des circuits courts.

Dans un second temps, le futur projet de territoire du PETR Doubs Central, défini grâce aux diagnostics du SCOT révisé, permettra d'identifier au fur et à mesure les enjeux de revitalisation à l'échelle intercommunale. Ils seront intégrés aux objectifs de l'ORT à travers la définition de nouveaux secteurs d'intervention et de nouvelles actions.

- **Le programme Petites Villes de Demain (PVD) : ETAT / CCDB / Commune de Baume les Dames pour la durée 2021 – 2022 :**

Déclinaison de la stratégie de la convention ORT / périmètre de Baume les Dames.

- **La convention « Accompagnement TEPOS » : ADEME / CCDB, pour la durée 2020-2022 :**

4 grands thématiques ont été définies dans le plan d'actions :

- Animation de la transition énergétique ;
- Patrimoine public ; développement des énergies renouvelables et maîtrise des consommations ;
- Accompagnement d'une mobilité durable ;
- Mobiliser les acteurs du territoire dans la transition énergétique.

- **La Convention Territoriale Globale (CTG) : CAF / CCDB, pour la durée 2020-2022 :**

4 grandes thématiques ont été définies dans le plan d'actions :

- Cohésion sociale ;
- Qualité de vie, attractivité ;
- Identité du territoire.

- **Le contrat de territoire P@C25 avec le Département du Doubs : Département / CCDB / Communes, pour la durée 2018-2021 :**

Les thématiques et priorités retenues pour le territoire Doubs Baumois sont les suivantes :

- Priorité 1 – Structurer et développer l'offre des services et des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, et relevant des secteurs enfance jeunesse ;
- Priorité 2 – Structurer et développer l'offre des services et des équipements dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ;
- Priorité 3 – Développer l'offre des services et des équipements culturels, sportifs et touristiques du territoire ;
- Priorité 4 – Soutenir l'offre de nouveaux services à la population, à portée supra communale ;
- Priorité 5 – Soutenir les actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine.

Ainsi que les dispositifs suivants à l'échelle du territoire du PETR du Doubs central :

- **Le contrat local de santé signé avec l'Agence régionale de santé, pour la durée 2020-2024 :**

4 axes de travail :

- La prévention ;
- La démographie médicale ;
- Le décloisonnement des professionnels de santé / l'hôpital / le médico-social ;
- La santé environnement.

- **Le programme Leader (à l'échelle du Doubs Central), prolongé jusqu'à fin 2022 :**

Le programme LEADER du Doubs central intitulé « Ensemble, valorisons nos ressources durablement et bâtissons un avenir ambitieux pour notre territoire » répond aux enjeux du territoire, que sont : la valorisation des ressources agricoles et sylvicoles locales, le soutien à une utilisation rationnelle des ressources locales, le développement de projets collectifs et de modèles socio-économiques de proximité, et la mise en réseau du territoire.

Ce programme s'articule autour de trois axes stratégiques :

- Axe 1 : Développer et structurer les circuits de proximité alimentaires ;
- Axe 2 : Développer, structurer, valoriser et préserver la filière forêt-bois ;
- Axe 3 : Soutenir les projets collectifs et citoyens de préservation et de valorisation optimale des ressources locales.

- **Le SCoT du Doubs central, en cours de révision :**

Les grands objectifs du Projet d'Aménagement Stratégique :

- Construire le projet d'aménagement et de développement du territoire
- Une vision à long terme (20 ans), spatialisée
- Un travail politique et participatif
- Des thématiques multiples à aborder : environnement, paysage, population, logements, activités, services, déplacements...
- Positionner le territoire au niveau régional

La notion d'équilibre, au cœur des réflexions :

- Equilibre entre le territoire Doubs Central et les territoires voisins (et notamment l'agglomération bisontine)
- Equilibre entre développement économique, résidentiel, agricole au sein du territoire mais aussi avec l'extérieur

- Equilibre entre revitalisation des centres et développement périphérique, à l'échelle de chaque commune.

3 grands axes dans le PADD :

- Axe 1 : Préserver un cadre environnemental et paysager remarquable, support de dynamiques économiques ;
- Axe 2 : Organiser le développement résidentiel et économique en s'appuyant sur une armature urbaine consolidée ;
- Axe 3 : Tendre vers un développement urbain économe et durable.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Arrêt du projet du SCoT : mars 2023 ;
- Approbation du SCoT : au plus tard fin décembre 2023.

3.2. Validation des actions

Les projets qui seront engagés dès l'année 2022 sont listés en annexe 2-1.

Les actions du CRTE seront décrites dans des fiches actions en annexe 3.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;
- Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;

- Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;
- L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;
- Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;
- Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;
- Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtées à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le Préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtées sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

3.3. Projets et actions en maturation

Des projets de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat, en annexe 2-2.
 Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors de comités de pilotage ultérieurs à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avantage.

3.4. Les actions de coopération interterritoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires de X et de Y.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- *Favoriser les synergies et complémentarités entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;*
- *Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;*
- *Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;*
- *Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;*
- *Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;*
- *Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).*

Les mesures sont à définir localement. Différents types d'action sont envisageables : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

Ce volet dédié aux actions de coopération entre les territoires, dont le contenu est à définir localement, est à réfléchir dès la phase du projet de territoire puis tout au long de l'élaboration du contrat.

Des actions pourront être étudiées en matière de mobilité avec les communautés de communes « voisines » de la CCDB et Grand Besançon Métropole, notamment dans les domaines suivants : mobilité, environnement, loisirs - tourisme (itinéraires de randonnées pédestres et cyclables).

Article 4 : Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- *Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;*
- *Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;*
- *Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.*

La CCDB a bénéficié de l'accompagnement des services du CEREMA et de la DDT (service Coordination, Sécurité, Conseil aux territoires) dans le cadre de l'élaboration du CRTE.

Dans le cadre d'une convention d'appui opérationnel d'une durée de 6 mois, le CEREMA a notamment axé son intervention sur l'appui à la préparation et à l'animation des 2 ateliers de partage et de co-construction du diagnostic et du projet de territoire.

La CCDB pourrait solliciter un nouveau conventionnement avec le CEREMA, portant sur l'accompagnement de la Communauté de communes dans l'animation et le suivi du CRTE.

La CCDB et la commune de Baume les Dames bénéficient d'une aide en ingénierie de l'Etat sur le poste de Chargé de mission ORT/PVD (Opération de revitalisation du territoire / Petites villes de demain).

Enfin, la CCDB bénéficie d'une aide en ingénierie de l'ADEME (1 ETP) dans le cadre de la convention d'accompagnement TEPOS ainsi que d'une aide en ingénierie de la CAF pour le pilotage de la convention territoriale globale (CTG, 1 ETP).

Article 5 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à travailler en vue de la bonne l^réalisation des actions inscrites à ce contrat.

5.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

5.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire Doubs Baumois assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un-e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

La CCDB en tant que territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire.

Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la CCDB, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

La CCDB s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

La CCDB s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont elle est maître d'ouvrage.

5.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire N° 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE. En effet la CCDB sera intéressée, la convention d'accompagnement TEPOS arrivant à échéance le 31/12/2022. Le contrat d'objectifs pourrait être la future contractualisation avec l'ADEME, sur la période de 4 ans du 01/01/2023 au 31/12/2026.
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie,

- prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

5.4. Engagements des opérateurs publics

Un ou des opérateurs publics s'engagent à désigner dans leurs services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ce ou ces opérateurs publics s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

5.5. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Elaboration du projet de territoire, basée sur une démarche participative :

- Forum des élus le 25 août : conseillers communautaires ;
- Forum le 27 octobre avec les acteurs socio-économiques : partenaires institutionnels, associations, entreprises, chambres consulaires...

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Article 6 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

6.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du Doubs, ou son représentant, et par le Président de la CCDB.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la CCDB et du Bourg centre, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

6.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la CCDB. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Liste des membres :

- DGS CCDB, Véronique Godelin
- Agent de développement CCDB, Gaëtan Gouget
- Chargée de mission Transition énergétique CCDB, Laura Giniot

- Responsable du pôle Petite enfance, enfance, jeunesse CCDB – Coordinatrice CTG, Sophie Faivre
- Chargée de mission Opération de Revitalisation de Territoire - Petites Villes de Demain, Ville de Baume les Dames et CCDB, Aurélie Bouriat
- Services de l'Etat : DDT Conseil aux territoires et autres services, Préfecture du Doubs...
- La participation d'autres collectivités et d'autres partenaires pourra être sollicitée en fonction des thématiques et des sujets abordés.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

6.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au Préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le Préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 7 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants de la CCDB et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 8 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone).

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 3-3.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Article 9 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 10 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 11 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 12 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Besançon.

Convention signée en 2 exemplaires originaux, à Besançon, le

14 JAN 2022

Le Préfet du Doubs,
Représentant de l'Etat

Le Président de la CCDB

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostic du territoire Doubs Baumois

Annexe 2 – Tableaux de synthèse du CRTE

- 2-1 Recensement des projets 2022
- 2-2 Recensement des projets à travailler
- 2-3 Indicateurs de suivi

Annexe 3 – Fiches actions

Annexe 4 – Contributions des établissements publics et opérateurs

- 4-1 ADEME
- 4-2 Caisse des Dépôts et Consignations
- 4-3 CEREMA
- 4-4 XXX

Annexe 1 – Diagnostic du territoire Doubs Baumois

Contexte territorial, démographie :

Populations légales au 1er janvier 2021 (Source : INSEE 2017 et INSEE 2021) :

Population municipale : 15 991 hab

Population comptée à part : 410 hab.

Population totale : 16401 hab.

Superficie : 348,9 km²

Densité de population au km² : 46 habitants par km² sur l'ensemble du territoire communautaire. En revanche, une densité de 204.2 hab/km² à Baume les Dames voir de 750 habitants/km² en secteur urbain.

Depuis 1954, le Doubs Baumois connaît une croissance régulière de population cohérente avec le contexte départemental et national. Cependant cette croissance a ralenti tout au long de cette période. Entre 2012 et 2017, le Doubs Baumois n'a accueilli que +8 habitants/an. Cette évolution s'explique en partie par le desserrement des agglomérations voisines dont profitait le territoire, mais qui s'estompe avec les politiques d'aménagement initiées par ces agglomérations pour maintenir leur population.

Au sein du Doubs Baumois, des disparités démographiques peuvent être observées :

- Les secteurs aux portes du Grand Besançon (Moncey, Thurey-le-Mont, Roulans) connaissent une croissance démographique plus marquée que dans le « cœur » du Doubs Baumois
- Le bourg-centre du territoire Baume les Dames subit le phénomène de desserrement des villes observé depuis une quinzaine d'année à l'échelle nationale. Ainsi, la polarité du Doubs Baumois perd des habitants, à hauteur de -46 habitants/an entre 2012 et 2017. Dès lors, la légère croissance démographique globale du Doubs Baumois observée entre 1999 et 2016 est essentiellement due à l'attractivité des villages.

Enfin, le Doubs Baumois est confronté au vieillissement de sa population plus marqué qu'à l'échelle départementale, mais aussi au phénomène plus généralisé de la diminution de la taille des ménages, entraînant des besoins nouveaux pour ces populations.

Atouts : Population globale stable sur les 40 dernières années : +8 habitants par an. <i>Source : Insee 2017</i>	Menaces : -Accentuation des écarts de dynamiques démographiques entre le bourg-centre et les autres communes ainsi qu'aux franges du Grand Besançon. -Augmentation du vieillissement de la population et diminution des couples avec enfants -Augmentation du nombre de ménages identifiés comme pauvres
Opportunités : -Stimuler la dynamique démographique, l'accueil de nouveaux ménages et familles par une offre de logements adaptés, de services et d'activités économiques.	Faiblesses : -Baisse de la population sur le bourg-centre : - 46 habitants par an. -30 % de couples avec enfants mais une baisse de -0.5% soit -13 par an. <i>Source Insee 2017</i> -Population vieillissante : 27% des habitants ont plus de 60 ans avec une progression des personnes de 60 ans et plus de + 100 habitants/an ces dernières années. - Population intercommunale plus pauvre que la médiane départementale (revenu médian intercommunal : 20 608 € pour revenu médian départemental : 21 662 €). Le bourg centre présente une population plus pauvre que la médiane intercommunale (19 624 €). <i>Source : Insee 2016</i> - 735 ménages sont identifiés comme pauvres (11%) bien que ce taux reste inférieur à la moyenne nationale (15%).

1. Aménagement de l'espace

1.1. Artificialisation des sols

Occupation des sols à l'échelle de la CCDB : 51.1% territoire agricole, 43.9% des forêts et milieu semi-humide, 2.7% territoire artificialisé, 0.5% zone humide, 0.2% surface en eau. 292 ha entre 90 et 2018 dont 201.7 ha entre 90 et 2009 et 90.3 entre 2009 et 2018.

1.2. Paysages

Patrimoine naturel et bâti riche et protégé (zone Natura 2000 vallée du Doubs).

1.3. Environnement

Succession de plateaux herbagers et forestiers séparés par deux vallées structurantes dans les continuités écologiques l'Ognon, le Doubs

- Une richesse écologique principalement rencontrée dans les vallées (cours d'eau et milieux humides) et les rebords de plateaux (falaises), mais des espaces bocagers essentiels dans les connexions écologiques entre les massifs forestiers
-
- Un réseau hydrographique structuré autour du Doubs, de l'Ognon et du Cusancin présentant des qualités chimiques et/ou écologiques altérées
- La compétence GEMAPI a été, ou sera transférée, à trois syndicats :
 - Pour la vallée de l'Ognon et ses affluents : le Syndicat Mixte de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon (SMAMBVO) ;
 - Pour la vallée du Doubs : l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs ;
 - Pour le Cusancin et les cours d'eau du plateau : le Syndicat Mixte Doubs Dessoubre.

Dans chaque cas, les cours d'eau ont subi au fil du temps de fortes altérations, nécessitant aujourd'hui d'être "retravaillés". Plusieurs opérations sont en cours : rétablissement de la continuité écologique sur le Cusancin, restauration des mares et annexes hydrauliques sur le plateau et l'Ognon, restauration de la qualité physique de la Corcelles (affluent de l'Ognon) ...

- Le territoire n'est pas couvert par un SAGE.
- Au titre de la continuité, le Sesserant et ses affluents (affluent du Cusancin) est classé en liste 1. Sont classés en liste 2 une partie du Cusancin et du Doubs

Atouts : <ul style="list-style-type: none">- Des vallées emblématiques, attractives (tourisme, pêche...)- Des milieux diversifiés, favorables à la reproduction piscicole- Ressource forestière abondante- Des ressources en eau	Menaces : <ul style="list-style-type: none">- Destruction des habitats par altération physique ou par asphyxie des milieux (nitrates agricoles, nutriments urbains...)- Raréfaction de la ressource à l'été- Attractivité en baisse, notamment par rapport à la pêche
Opportunités : <ul style="list-style-type: none">- Restaurer les rivières et redynamiser le tourisme- Préserver la ressource en eau sur le plan qualitatif comme quantitatif	Faiblesses : <ul style="list-style-type: none">- Pollutions d'origines diverses, liées en partie à des pratiques agricoles difficiles à modifier- Programmes de restauration des cours d'eau difficiles à faire partager et longs à

	<p>mettre en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effets des travaux visibles à moyen/long terme
--	---

1.4. Biodiversité

- À l'échelle du territoire, la vallée du Doubs représente notamment un axe structurant, à la fois paysager et environnemental, qu'il convient de mettre en valeur (vallée alluviale, axe de migration pour l'avifaune, continuité des milieux ouverts secs), et qui est complété par de nombreuses continuités forestières, agricoles, humides.
- La nature préservée des grands espaces agricoles et forestiers constitue également un facteur de développement pour le territoire, avec des activités agricoles et forestières encore très présentes et pesant dans la création de richesses et d'emplois.

1.5. Eau - assainissement : petit cycle de l'eau

- Un déficit en eau potable, pour certaines communes, actuel et potentiellement futur (communes déficitaires ou à l'équilibre). Le rendement moyen des réseaux étant de 76%, donc très acceptable.
- Un seul captage grenelle prioritaire sur le territoire, celui du Syndicat des eaux de Luxiol.
- Des stations de traitement des eaux usées en limite de capacités, voire obsolètes. Une moitié environ ne permettent pas de satisfaire aux exigences de traitement des eaux usées.
- Une vulnérabilité accentuée par la nature karstique du territoire. Le transfert des polluants se fait plus rapidement vers les cours d'eau, sans filtration naturelle par le sol. Une majorité de STEP rejettent directement dans une faille. Une doctrine spécifique encadre les rejets dans ces zones.
- La multiplicité des maîtrises d'ouvrages communales ne favorise pas la mise en place d'une politique globale et cohérente, notamment face aux pénuries d'eau.
- Le transfert des compétences à la CCDB permettra d'apporter une expertise et un suivi consolidé des stations de traitement des eaux usées et des réseaux.
- La compétence assainissement non collectif est géré par la CCDB depuis 2012. Le règlement de service a été consolidé en 2020 et une politique d'incitation à la réhabilitation des installations défectueuses mise en œuvre.

Atouts : <ul style="list-style-type: none"> - Ressource en eau potable existante - Des réseaux d'eau et équipements plutôt bien suivis 	Menaces : <ul style="list-style-type: none"> - Ressource en eau potable disponible, mais vulnérable en été - Ressource en eau potable à sécuriser
Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> - Remettre à niveau les services d'assainissement pour limiter les pollutions - Accompagner les particuliers dans la mise aux normes de leurs installations d'assainissement non collectif - Transfert des compétences à la CCDB pour une gestion patrimoniale des équipements - Remplissage de l'outil SISPEA pour une meilleure connaissance du territoire 	Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Investissements lourds, problème de la facture d'eau qui va augmenter car tarifs actuels très faibles - Morcellement des maîtrises d'ouvrage

1.6. Agriculture & Forêts

La forêt baumoise est aujourd'hui proche de 1400 hectares, ce qui fait d'elle la deuxième du Doubs derrière celle de Besançon. Sa composition se partage entre 73% de feuillus de type hêtre ou chêne et 27 % de résineux comme le mélèze, le pin noir, le sapin ou le cèdre. Elle se découpe en plusieurs types de gestion de parcelles :

1100 hectares sont réservés à la production de bois, organisés en futaie régulière, ils se composent d'arbres d'essences et d'âges similaires.

300 hectares sont organisés en futaie irrégulière où les spécimens sont hétérogènes et les interventions de l'homme limitées. Ces parcelles n'étant jamais rasées à nu, elles offrent une protection contre l'érosion des sols.

La ressource forestière est majoritairement communale, constitue une opportunité pour organiser des filières courtes. La forêt est multifonctionnelle (biodiversité, puits carbone, source d'emploi avec chaîne de transformation, espace de loisirs) avec parfois des conflits d'usage.

En 2006 a été créé un « îlot de sénescence » de 18 hectares sur les berges du Doubs. Cette méthode se rapproche de la jachère où une parcelle est laissée à l'état sauvage tout en restant surveillée. En 2019, un deuxième îlot de 72 hectares a été créé dans la même zone. Cette approche préserve des espaces de vie où va se nicher la biodiversité forestière.

<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ressource forestière est abondante et un atout environnemental et économique important - A l'échelle du Doubs Centrale, la surface forestière est estimée à 42 000 ha dont 68 % de forêt publique, le taux de boisement est de 43% contre 31% en moyenne pour la France métropolitaine. - 538 personnes constituent la population active agricole du territoire en 2010 sur 233 exploitations agricoles dont plus de la moitié sont des exploitations pour la production laitière des bovins 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'échelle du Doubs Central, la forêt privée est caractérisée par un morcellement très important avec 71 % des propriétaires qui ont moins d'un hectare pour une couverture forestière de 18,9 %. Ceci complexifie sa gestion et son exploitation. - avec le changement climatique, les forêts sont impactées par une pullulation importante des scolytes qui a conduit à une forte mortalité des épicéas mais également des sapins. A l'échelle du département du Doubs, on observe un volume d'environ 80 000m³ d'épicéas scolytés sur de la forêt publique (Communes Forestières Bourgogne-Franche Comté).
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer et développer davantage la filière bois sur le territoire : La filière de transformation du bois dans le Doubs Central (SCOT du Doubs central, données 2019) est composée de 135 entreprises, 280 emplois (3% des emplois du territoire) dont Exploitation forestière : 41% des emplois issus des menuiseries, 28% de l'exploitation forestière, 25 % de la première et seconde transformation (scierie), et 6% de la charpente. Des perspectives de développement à creuser : construction bois, bois-énergie - préparer les milieux forestiers au changement climatique : mettre en place une stratégie d'adaptation 	<p>Faiblesses :</p>

2. Habiter, travailler, se déplacer (Modes de vie)

2.1. Habiter (ORT, OPAH)

Un parc de 8300 logements présentant une répartition de 61% de propriétaires occupants, 18% de locataires, 5% de logements sociaux (mais 12 % pour le bourg-centre), 7% de résidences secondaires et 9% de logements vacants (mais 21% en centre-ville de Baume les Dames).

Il convient de souligner la forte progression de la vacance des logements aussi bien sur la CC du Doubs Baumois que sur la commune de Baume les Dames (*données INSEE RP*) :

- sur la CC : 7,3 % de logements vacants en 2008 / 8,2 % en 2013 / 10,2 % en 2018

Le nb de logements vacants sur la CC est passé de 533 en 2008 à 814 en 2018

- sur la commune de Baume les Dames : 8,9 % de logements vacants en 2008 / 10,5 % en 2013 / 16% en 2018

Le nb de logements vacants sur la commune de Baume les Dames est passé de 238 en 2008 à 461 en 2018, il a donc doublé en 10 ans.

Le volume des emménagés depuis moins de deux ans sur le Doubs Baumois (625 ménages) dont pour moitié sur Baume-les-Dames témoignent du parcours résidentiel des ménages.

Si la progression démographique reste modérée et même négative sur la commune de Baume les Dames (-5,9 % de 2013 à 2018 selon les données RP INSEE), il existe néanmoins un réel besoin et une opportunité de mobilisation du parc de logements vacants ou dégradés du fait de l'emménagement des ménages présents ou entrant sur le territoire.

Diversifier et équilibrer l'offre de logements entre maison et collectif, location et accession, corrélé à la dynamique globale (activité, services, équipements...) fixe les populations sur le territoire.

Atouts :	Menaces :
<p>- Existence d'un parcours résidentiel sur le Doubs Baumois donc d'une dynamique sur le territoire : 625 ménages ont emménagé depuis moins de 2 ans sur le territoire, dont la moitié sur le bourg-centre.</p> <p>- Une dynamique de marché immobilier soutenue par la vente de biens existants : 52 logements construits/an (26% sur baume les dames et 74 % sur le reste de la CC) et 172 logements vendus/an (40% sur</p>	<p>- Augmentation du nombre de logements dégradés, non adaptés, des passoires énergétiques et de la vacance structurelle.</p> <p>- Accentuation de la dévitalisation du cœur de ville de Baume les Dames.</p> <p>- Étalement urbain (artificialisation des sols) pour création de nouveaux logements plutôt que réhabilitation et reconfiguration de logements existants</p>

<p>baume les dames et 60% sur le reste de la CC) source : dv3f 2014-2018 et fichier fonciers 2019 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une accessibilité des prix malgré une diversité des niveaux de transaction (800 €/m² dans le centre ancien et plus de 2000 € dans le neuf) 	
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transformer l'offre immobilière du territoire pour créer des conditions propices à l'accueil de familles en agissant que la réhabilitation et la reconfiguration de logements existants. - Poursuivre une action massive de lutte contre la dégradation et le mal logement, d'adaptation des logements à l'âge et au handicap, et d'amélioration de l'efficacité énergétique. - Améliorer le parc des petites copropriétés en les accompagnant sur des travaux même si elles ne sont pas considérées comme fragile selon les critères de l'ANAH. - Utiliser le potentiel foncier sur les unités foncières bâties de la ville centre pour densifier les tissus existants, limiter l'étalement urbain (519 unités foncières de plus de 700 m² potentiellement divisibles pour créer un terrain à bâtir) source : <i>base majic 2019</i>. - Réalisation d'un étude pré-opérationnelle d'OPAH en 2021 afin de calibrer une future OPAH. 	<p>Faiblesses :</p> <p><u>Parc de logements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parc de logement vieillissant : 4766 logements construits avant 1975 (soit 50% du parc) et 1400 logements possédant une classe énergétique F et G. - Parc peu diversifié en typologie : 80% de T4 et plus avec une tendance accentuée dans le centre-ville de BLD alors que le vieillissement de la population et le desserrement des ménages indiquent un besoin de typologies plus petites. - Parc de logements potentiellement non adaptés aux personnes âgées et handicapées : 58% des logements occupés par leur propriétaire ont plus de 70 ans - 248 logements ont été évalués comme appartenant à des immeubles dégradés ou très dégradés ; 25% des logements très dégradés (72) sont localisés à Baume-les-Dames. - 203 copropriétés dont la moitié ont moins de 10 logements <p><u>Vacance structurelle de logements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 798 logements vacants dont 382 sont vacants depuis plus de 2 ans : 5% de vacance hors baume les dames (taux normal), 9% de vacance sur baume les dames hors centre-ville et 21 % de vacance dans le centre-ville de baume les dames. - 13% des logements en copropriétés sont vacants <p><u>Profils des ménages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 42% des habitants (2 862 ménages) de

	<p>la CCDB sont potentiellement éligibles aux aides de l'Anah, (50% à Baume-les-Dames).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ménages pauvres sont particulièrement concentrés dans les logements collectifs du centre ancien et les résidences des années 60.
--	--

Tendances Récentes :

La CCDB assure l'instruction des actes d'urbanisme d'une grande majorité de ses communes, hors Baume-les-Dames.

La crise sanitaire n'a pas diminué le nombre d'actes accordés et le nombre de logements autorisés en 2020 et 2021. Au contraire, les services constatent une forte progression de leur activité et une augmentation du nombre de logements autorisés. Ce constat confirmerait donc le regain d'intérêt pour les territoires ruraux suite à la crise sanitaire.

2.2. Travailler

- Une situation assez favorable en termes d'emploi (légère hausse du nombre d'emplois), un taux de chômage plus faible que celui de la France
- Une dépendance aux pôles d'emploi voisins – 45% des actifs travaillent à l'extérieur (Besançon 17%, Montbéliard 10%)
- Des problématiques de maintien des actifs et de recrutement (notamment professions supérieures et techniques qualifiées)
- Une bonne résistance du tissu économique local face à la crise sanitaire et économique (pas de destruction d'emplois significative)

<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'activité des 15 à 24 ans du territoire est de 78,2% (INSEE 2017), supérieur à la moyenne nationale (74%) - Taux de chômage de 9% des 15-64 ans en 2017, plus faible que celui de la France (13%) - baisse significative des demandeurs d'emplois en catégories ABC entre 2017 et 2019 (1080 personnes à 950 personnes) - 1.28 emplois offerts par actif occupé au sein de la commune centre (plus 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 85% des actifs occupés se déplacent en voiture et certains pourraient être impactés en cas de hausse du prix du carburant
---	---

<p>d'emplois que d'actifs).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 75% des actifs occupés sont en CDI ou travaillent dans la fonction publique ; 63% des 20/34 ans sont salariés en CDI ou dans la fonction publique - 2106 entreprises (Sirene - Janv 2021) dont 46% dans les services - une majorité de TPE et PME : 48% des entreprises du territoire n'emploient que 1 à 2 salariés ; 78% des établissements comptent de 1 à 9 salariés - Europolys, zone industrielle d'intérêt régional avec de nombreuses demandes d'implantations d'artisans et d'industries - Dynamique d'implantation et de création d'entreprises importante : en 2020 103 entreprises ont été créées dont : <ul style="list-style-type: none"> • 20 dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien • 18 dans le commerce de gros, détail, transports, hébergement et restauration • 16 dans l'industrie manufacturière, industrie extractive et autres • 15 dans la construction - Cluster Innov'Health doubs - Un lycée professionnel à Baumes les dames (tertiaire, industrie, services) - dispositif "objectif emploi" qui accompagne les demandeurs d'emploi dans leur définition de leur projet pro + aide administrative (suit plus de 700 personnes) 	
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - potentiel développement économique durable pour attirer les visiteurs et les 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités agricoles en forte diminution dans un territoire très rural

<p>investisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Projet éducatif de territoire qui devrait améliorer le parcours scolaire et le niveau de formation et qualification des habitants - Programme Leader avec la création de filières circuits courts, filière bois et une filière de préservation/valorisation des ressources locales - TADOU: offre transport à la demande -> peut-être développer cette offre avec du covoiturage ? - développer l'attractivité des formations sur les filières en difficultés (ex: agriculture) - projet de création d'un hôtel d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - 0.75 emplois offerts par actif occupé au sein de la CCDB - Une concentration de l'emploi à Baumes les dames et dans les zones urbaines de Montbéliard, Besançon, Pontarlier, Vesoul, induisant un allongement des déplacements domicile travail (48% des emplois offerts sur la CCDB sont localisés à Baume les Dames soit 2435 emplois sur une commune de 5000 habitants). - taux de chômage des 15-24 ans de 20% en 2017. Cette tranche d'âge ne constitue toutefois que 11% des demandeurs d'emplois du territoire - Un niveau de formation et de qualification faible : 60% de personnes sans diplôme ou avec le brevet, un BEP, un CAP - 20% des actifs occupés sont à temps partiel et 35% des femmes salariées sont à temps partiel - Les CDD représentent 26% des modes d'emploi hors CDI et fonction publique - les entreprises de l'ESS principalement sur la commune de BLD (21 entreprises sur 47)
--	--

Partenaires : Cluster Innov' Health Doubs, Chambre des métiers, Chambre de l'industrie, Association Initiative Doubs, BGE, SM Europolys, API restauration collective

Diagnostic des entreprises de l'ESS

(Source : fichier ESS représentant les unités légales employeuses de l'ESS, issues du Livret de développement durable et solidaire, juin 2020)

47 entreprises de l'économie sociale et solidaire sur la CC dont 21 à Baume les Dames et principalement des associations et des coopératives agricoles

Atouts <ul style="list-style-type: none">- associations actives de l'ESS : principalement autour de la thématique du sport (fitness, tir, équitation, badminton etc.), des loisirs et quelques coopératives du domaine agricole.	Menaces <ul style="list-style-type: none">- 300 personnes reconnues en situation de handicap et peu de données concernant les entreprises de l'ESS / entreprises adaptées permettant aux personnes de travailler.
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- développer les entreprises sociales et solidaires sur le reste territoire, surtout sur les thématiques de transition et d'emplois solidaires : ressourceries ...	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- les entreprises de l'ESS principalement implantées sur la commune de BLD (21 entreprises sur 47)

2.3. Se déplacer (mobilité)

Une population concentrée le long de la vallée du Doubs : la question de la densité tient une place importante dans la recherche de solutions en mobilité durable. La vallée du Doubs concentre la majeure partie de la population. Le territoire connaît **des disparités d'accès aux équipements, services et commerces**. La majorité des pôles du territoire sont sur l'axe de la D683. Les habitants des communes plus éloignées ont des déplacements plus importants pour accéder aux pôles d'équipements/services.

Globalement, un territoire dépendant à la voiture individuel tant pour accéder aux différents services et aménités tant pour les déplacements domicile-travail (84%).

La CCDB a pris la compétence AOM au 01/07/2021.

<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TADOU, système de transport à la demande créée en 2006 à l'échelle du Doubs Central disponible pour tous résidents du Doubs Central. En 2019, 3 322 trajets réalisés soit 26 330 kms d'une moyenne de 8kms pour la CCDB. - Une desserte routière régionale bien présente, assurée par l'A36 (d'ouest en est) , les départementales RD683 (ouest-est) et RD50 (nord-sud). - la présence d'une ligne de TER avec une gare en centre-ville de Baume les Dames (40 trains par semaine dans chaque sens) permettant de desservir Besançon en 20 minutes et seconde gare à Laissey (8 trains dans chaque sens). Toute la population peut atteindre l'une des gares en moins de 30 minutes (50 % en moins de 10 minutes). Environ 320 000 voyages/an ont été réalisé sur cette ligne mais une baisse progressive est constatée depuis 2015. - Un certain nombre de communes dont le bourg-centre sont traversées par l'Euro-Vélo 6 - les lignes de covoiturage organisées : la Région Bourgogne Franche-Comté a le projet d'expérimenter une ligne qui traverse le territoire (Baume les Dames à Avoudrey). - Développement des bornes de recharge IRVE à Baume-les-Dames (2), avec en cours de réalisation d'ici fin 2021, l'installation de 2 bornes sur le parking de covoiturage Europolys 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation du nombre de liaisons pendulaires (actuellement 60% des actifs ne résidant pas à BLD) - Des mobilités fortement influencées par les polarités des villes centres (pour les services et les commerces) et par l'agglomération de Besançon - 90% des ménages sont motorisés dont 47.2% avec plus de deux voitures par ménage (OPTEER) - 31.82 km de moyenne parcourue pour un trajet domicile-travail (aller-retour) par les habitants du territoire (OPTEER 2015) - Les taux de motorisation les plus faibles sont identifiés à Baume les Dames et Montivernage, avec un taux de ménages non motorisés supérieur à 13%. Les ménages non motorisés sont des publics « cibles » en matière de mobilité qui vont chercher des modes alternatifs à la voiture individuelle pour se déplacer.
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - optimiser le transport à la demande TADOU afin de répondre aux besoins des populations notamment personnes agées, 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - part modal pour la CCDB domicile-travail en 2015 : Voiture (84%), Marche à pied (6,9%), Transport en commun (3,4%), Pas

<p>personnes non motorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer sur les offres présentes sur le territoire + plateforme de covoiturage Mobigo - enjeu de rapprochement des populations des pôles générateurs de déplacements (commerces, services) - structurer le rabattement autour de la gare de Baume-les-Dames en covoiturage ou modes actifs par exemple - structurer et développer le covoiturage : il n'existe aucune aire de covoiturage réglementée mais uniquement quelques aires de covoiturage spontanées comme au niveau des entrées d'autoroute (péage d'Autechaux) et en sortant de Roulans vers Besançon. Par ailleurs, un schéma des aires de covoiturage élaboré par la Région, en lien avec le SRADDET, prévoit une aire APRR à Autechaux (sortie/entrée page autoroute). De plus, un projet parking de covoiturage (40 places) sur la zone Europolys avec la mise en place de borne de recharge pour VE est en cours de réalisation. - structurer l'inter-modalité avec les territoires voisins - développer les modes actifs dans les centres bourgs 	<p>de transport (4,3%), Deux-roues (1,3%) (OPTEER)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une offre alternative à la voiture individuelle peu développée sur le territoire - La gare de Baume les Dames peu valorisée (manque de signalétique, de stationnement vélo, bâtiment de la gare non exploité) - Pas de réseau urbain de transport en commun - Il n'y a pas de desserte routière interurbaine (Mobigo) sur le territoire. - en avril 2018, le PETR a soutenu la mise en place d'un véhicule d'autopartage gérée par la coopération CITIZ. Ce véhicule installé à la gare SNCF de Baume les Dames permettait de renforcer l'offre en mobilité et le report multimodal sur le territoire. Toutefois, le service a été supprimé en mai 2021.
---	---

2.4 Alimentation et circuits courts

Le Doubs central offre un relief varié favorisant la diversité des cultures : élevage et lait sur les plateaux au Sud, plaines céréalières au Nord-Est, prairies et maraîchages au centre et au Nord. L'agriculture a façonné et continue de façonner les entités paysagères. La présence de l'AOP Comté, de l'AOP Morbier et de l'IGP Saucisse de Montbéliard et Morteau n'a pas empêché une certaine diversification, contrairement aux zones rurales du Haut-Doubs.

Atouts :

- Le Doubs central offre un relief varié favorisant la diversité des cultures : élevage et lait sur les plateaux au Sud, plaines céréalières au Nord-Est, prairies et maraîchages au centre et au Nord.
- Des PAT (projet alimentaire territoriale) en cours d'élaboration dans les agglomérations voisines de Besançon et de Montbéliard
- la surface agricole représente 47.2% du territoire (2010) avec une SAU en augmentation entre 2010 et 2018.
+++ : La Com Com Doubs Baumois compte 15 151 hectares agricoles dont 1141 ha en SAU Biologique (soit 8% de sa SAU totale)
+++ La production locale, avec une population agricole supérieure à la moyenne nationale, est presque suffisante pour subvenir aux besoins alimentaires de sa population (Source : logiciel CRATER - Résilience alimentaire - Greniers de l'abondance)
- A l'échelle du Doubs Central, le maraîchage est présent même s'il ne parvient pas à répondre à la totalité de la demande du territoire et des territoires voisins.
- Les nouveaux installés privilégient la diversification de leur exploitation et la vente directe. Sur les 400 exploitations du territoire, 17% commercialisent tout ou partie de leur production en circuits courts.
- Le nombre d'exploitations en agriculture biologique a triplé entre 2000 et 2007 pour atteindre 23 exploitations.
- A l'échelle du Doubs Central, l'agriculture pourvoit à 1 100 emplois (11% de l'emploi, chiffre nettement supérieur à la moyenne nationale) sans compter les emplois liés à

Menaces :

- un manque de diversité de l'offre et une accessibilité limitée aux produits locaux notamment par méconnaissance des démarches de circuits de proximité : vente à la ferme, magasins spécialisés, réseaux de consommateurs ou livraison à domicile.

<p>l'agroalimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présence d'équipements structurants (coopératives laitières, minoterie, pâtisserie industrielle, salaisons, distributeurs notamment grandes et moyennes surfaces répartis de manière homogène, l'installation récente d'Api restauration pour la restauration collective, ...) garantit le développement des filières locales. - aide alimentaire disponible : épicerie sociale et solidaire et un restaurant du cœur à BLD 	
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - forte demande en produits locaux de la part des habitants -Favoriser l'installation agricole et la diversification - adapter les pratiques agricoles au changement climatique afin d'assurer la pérennité des ressources et de maintenir des revenus décents aux agriculteurs 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le territoire souffre d'une identité peu marquée - A l'échelle du Doubs Central, 40% des exploitants en fin de carrière n'ont pas de successeurs connus notamment dans la zone hors AOC Comté. - Le morcellement des terres agricoles et la difficulté à trouver du foncier oblige les exploitants à avoir des activités annexes pour garantir leur revenu - l'absence de site de transformation ou de plateformes logistique destinés à la restauration collective freine le développement des circuits de proximité dans celle-ci. - précarité alimentaire : présence du secours populaire et de la banque alimentaire à l'extérieur du territoire (Besançon, Montbéliard et Vesoul)

3. Énergie, climat, déchets & EIT (un territoire engagé dans la TEE)

3.1. Énergie, climat, EnR

De 2016 et 2018, la production d'ENR de la CCDB a quasiment quadruplé et a atteint les 202.14 GWh/an ce qui correspondant à plus de 23% de la consommation totale du territoire et dépasse donc l'objectif des 23% de la loi pour 2020. La mise en service des deux parcs éoliens a permis de booster la production électrique renouvelable et permet de couvrir 152% des besoins en électricité.

	2012	2018
Consommations totales d'énergies (GWh/an)	797.58	876.85
Productions totales d'ENR dont bois des ménages (GWh/an)	51	202.14 (dont 152 produits par les parcs éoliens)
Part globale d'ENR sur la consommation totale(en%)	6.40%	23.1%
Émissions des GES par habitant (tCO2/habitant)	13.8	15,2

Atouts :

- présence de deux parcs éoliens (25 éoliennes) qui permet de couvrir de 152% des besoins en électricité. Un centre de maintenance est présent à Autechaux permettant la création d'emplois locaux
- 4 unités de méthanisation sont présentes sur le territoire (Pouligney-Lusans, Rillans, Verne & Villers-Grelot) mais aucunes ne disposent d'une unité d'hygiénisation--> permet une diversification des pratiques agricoles
- une disponibilité et une accessibilité à la ressource en bois

Menaces :

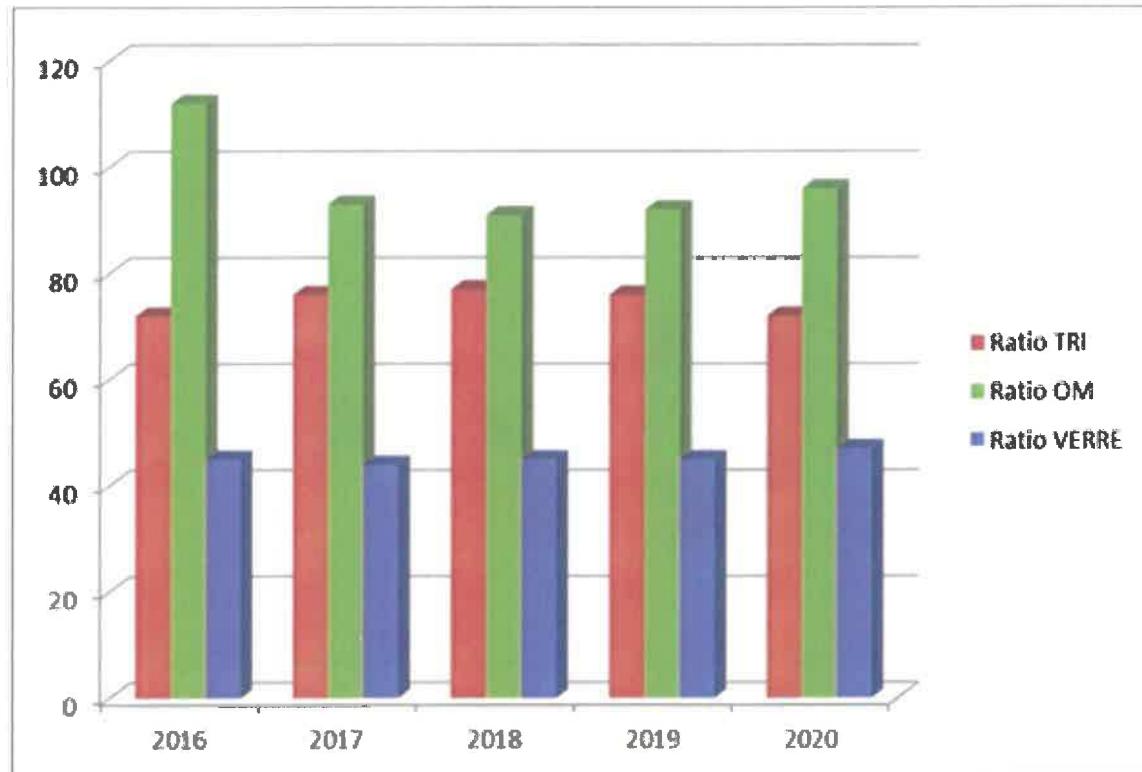
- La loi TEPCV et la Stratégie nationale bas carbone fixent l'objectif de neutralité carbone pour 2050, mais la trajectoire n'est pas bonne. En effet, on constate une augmentation des émissions de GES (+10.1%) depuis 2012. Par habitant 15.2 tCO2e/habitant pour la CCDB sont émis contre 8 pour la région BFC. Ces émissions sont dues aux deux secteurs les plus émetteurs : les transports routiers et l'agriculture.
- la consommation totale d'énergies a augmenté de 9.9% entre 2012 et 2016. Or depuis entre 2016 et 2018 on constate une légère diminution des consommations (-0.05% seulement)
- une production d'ENR surtout liée aux parcs éoliens à hauteur de 74%

<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'efficacité énergétique, réduire la consommation d'énergies fossiles des secteurs prioritaires (futur dispositif OPAH et OPAH RU, PETR candidat lauréat pour la plateforme territoriale pour la rénovation énergétique -PTRE-) - Développer la mobilité propre pour réduire les émissions de GES - Accélérer le développement des ENR et notamment thermiques pour favoriser le mix énergétique : biomasse (bois, biogaz ou biocarburant). Sur les gisements théoriques, le solaire représente seulement 1.3% du gisement net en 2018. Il y a donc un fort enjeu à développer le solaire thermique et photovoltaïque qui disposent actuellement d'un potentiel sous-exploité. Pour le bois énergie : il reste une marge de manœuvre de 57% soit 6 238 installations. Cependant il est nécessaire de mettre ce potentiel en parallèle de la ressource disponible sur le territoire ou à proximité de celui-ci. L'utilisation très importante du bois énergie requiert de favoriser les équipements les plus performants pour limiter les rejets de particules. - Développer de nouvelles formes de développement ENR en coopération avec les habitants du territoire (financement participatif et citoyen) afin de relocateur l'économie et le retour sur investissement. 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le territoire est dépendant des énergies fossiles en effet, 79% des consommations finales toutes confondues proviennent des produits pétroliers - les 3 secteurs les plus consommateurs d'énergie sont le transport routier à 72% (présence autoroute), le résidentiel (16%) et le tertiaire (5%). - une production d'ENR majoritairement électrique à hauteur de 80%
--	--

3.2. Déchets & EIT

- La collecte des déchets, recyclables ou non, est assurée par la CCDB. Le tri et la gestion des déchetteries sont assurés par le SYTEVOM. La collecte des ordures ménagères et recyclables se fait au porte à porte.
- Depuis 2016, l'extension des consignes de tri est effective sur l'ensemble du territoire de la CCDB, ce qui permet à tous les habitants de trier l'ensemble des emballages.

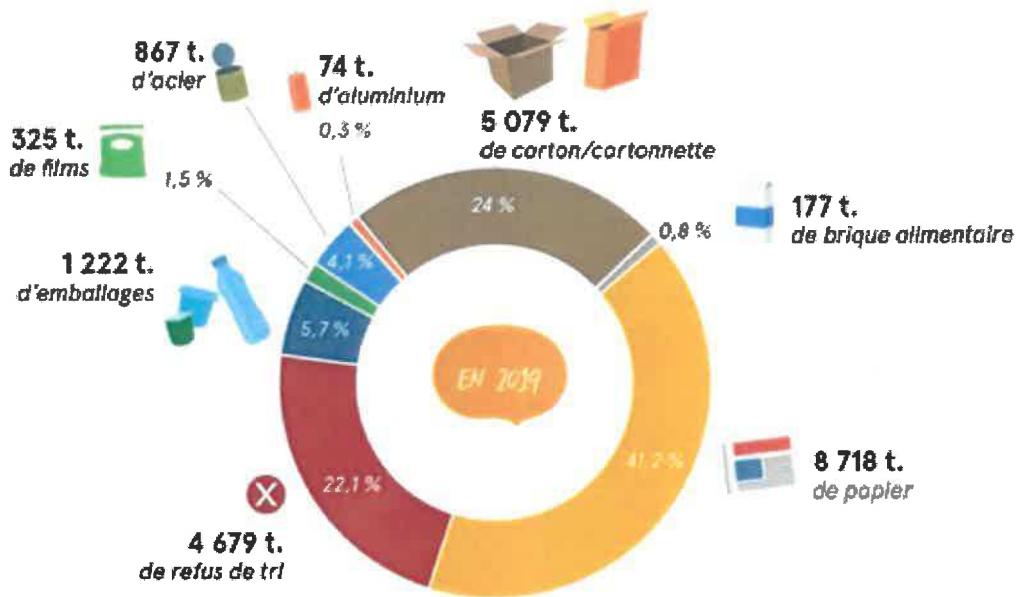
Evolution des tonnages de déchets rejetés par habitants depuis 2016 :



On note une stagnation des quantités d'ordures ménagères produites depuis quelques années. L'augmentation de 2020 peut être imputée au Covid et donc être considérée avec recul.

- Pour améliorer le tri, des campagnes de sensibilisation sont nécessaires. Des vérifications du tri, commune par commune, en lien avec les élus communaux, directement dans les bacs avant relève, permettent de diminuer notablement les erreurs de tri.
- Le tri à la source des biodéchets est effectué différemment selon les producteurs. Deux éco-digesteurs permettent de traiter certains biodéchets, notamment du collège. Une réflexion plus globale est en cours, en lien avec le SYTEVOM.

Les chiffres sur le recyclage des matériaux expédiés en 2019



Atouts :	Menaces :
<ul style="list-style-type: none"> - Un service existant bien structuré et un relationnel performant avec le SYTEVOM - Des débouchés parfois locaux pour le recyclage des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Des habitudes de tri qui peuvent se perdre - Des nouvelles matières ou emballages complexes à traiter
Opportunités :	Faiblesses :
<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur la collecte des biodéchets pour diminuer le tonnage des ordures ménagères et valoriser ces déchets - Sensibiliser la population à mieux consommer pour diminuer la production de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Une sensibilisation au tri nécessaire - Une redevance en augmentation en fonction des recettes générées par les éco-organismes

o 3.3. Qualité de l'air

Données issues de la plateforme Opteer

Atouts :	Menaces :
<ul style="list-style-type: none"> - depuis 2008, on observe une diminution des émissions de polluants (COVNM, NH3, NOX, PM10, PM2,5, SO2). Depuis 2014, cette évolution stagne. Ces polluants sont émis lors de la 	<ul style="list-style-type: none"> - en 2018.2019, certaines parties de la population sont exposés à des seuils supérieurs à la cible OMS mais sous les valeurs limites pour les particules PM2.5 : les populations soumis à ces zones

<p>combustion d'énergies fossiles (chauffage, production d'électricité, moteurs thermiques des véhicules, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> - une bonne qualité de l'air globalement mais 6.4% des jours de l'année, la qualité de l'air est médiocre (indice de concentration des polluants), la frange ouest du territoire est la plus exposée. Cet indice est de 4.8% pour le département du Doubs. 	<p>sensibles sont situées dans les communes de la Vallée du Doubs ainsi que la franche Nord du territoire.</p>
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de compétence AOM de la CCDB sur le volet transport : encourager le transport massifié et collectif avec notamment des prix incitatifs des modes alternatifs à la voiture individuelle, accompagner l'évolution des flottes, soutenir les acteurs mettant en place des initiatives innovantes, maîtriser la hausse de la demande de transport notamment par l'aménagement. - Poursuivre l'animation et les dispositifs autour de la rénovation énergétique des logements (prêt de la mallette énergie, permanence des espaces infos énergies, future programme d'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et future Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique) 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2018, le secteur routier est responsable à 62% des émissions de GES, puis l'agriculture à 28%. - Le secteur routier et de l'habitat sont responsables à 75% des émissions de oxydes d'azote (NOx), particules fines (PM10, PM2.5) et dioxyde de soufre (SO2). - Depuis 2014, l'émission de polluants type métaux lourds (Arsenic, Cadmium, Monoxyde de carbone, Nickel, Plomb) sont en augmentation. Les métaux lourds existent naturellement mais en quantités très faibles dans les sols, l'eau et l'air. Certaines activités humaines, comme la combustion du charbon, du pétrole, des déchets et certains procédés industriels en rediffusent en revanche en grande quantité dans l'environnement. Les métaux lourds ne posent pas seulement un problème pour la pollution de l'air : ils sont bio-persistants, perturbent les écosystèmes, détériorent les sols, les eaux de surface, les forêts et les cultures et s'accumulent dans la chaîne alimentaire. Certains sont cancérogènes pour l'homme. - En France métropolitaine, l'exposition au radon est responsable de 3000 morts par an. Le radon est reconnu comme enjeu de santé publique par les pouvoirs publics. L'IRNS a relevé des dépassements

	<p>significatifs en sous-sol sur les communes de Baume-les-Dames, Fourbanne, Fontenotte, Grosbois, Luxiol et du Val de Roulans. Afin d'améliorer les connaissances scientifiques sur la circulation du radon en zone karstique, et notamment sur les modes de transfert du radon du sol dans l'habitat, 200 kits de mesures du radon ont été distribué sur le périmètre du Doubs Central.</p>
--	---

4. Attractivité du territoire - services à la population

4.1. Offre éducative, petite enfance/ enfance/ jeunesse (PEEJ)

Offre scolaire :

- 22 sites répartis sur cinq secteurs : secteur La Tour de Scay/Moncey, secteur Autechaux, secteur du Plateau de Osse à Passavant, secteur Baume-les-Dames/la Vallée du Cusancin et secteur Pouligney-Lusans/Saint-Hilaire/Roulans.
- Effectifs :
 - Rentrée 2019/2020 : 1591 élèves (567 maternelles, 1024 élémentaires)
 - Rentrée 2020/2021 : 1577 élèves (512 maternelles, 1065 élémentaires)
- Rentrée 2021/2022 : prévisionnel au 16/07/21 = 1527 élèves (471 maternelles, 1056 élémentaires)

<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de compétence scolaire (fonctionnement et investissement) afin de conduire une politique à l'échelle intercommunale : <p>Harmonisation du service scolaire sur l'ensemble des écoles du territoire : crédits par élève, subventions aux coopératives scolaires, temps d'assistance aux enseignants (personnel ATSEM), fournitures scolaires etc.</p> <p>Politique d'investissement volontariste : équipements informatiques et services</p>	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des baisses d'effectifs importantes en perspective, surtout en maternelle (baisse des naissances et vieillissement de la population). → fragilisation de certains sites scolaires. - Problématique d'emploi : Fermetures de classes entraînant des pertes d'emploi ou des diminutions horaires pour les agents. Par conséquent, beaucoup de turn-over car emplois à temps partiels et précaires.
--	---

<p>numériques, performance énergétique des bâtiments (réhabilitation ou construction neuve) contribuant à un accueil de qualité des enfants (tout en étant vertueux sur le plan de la transition écologique).</p>	<p>Complexité du recrutement en milieu rural car problème de mobilité et emplois peu attractifs (peu d'heures ou fractionnées)</p>
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir des structures adaptées avec des services de qualité : disparition progressive des écoles à une classe par le biais des regroupements scolaires. - Revitaliser certains secteurs du territoire grâce à une offre scolaire et périscolaire complète. - Prise en compte des élèves en situation de handicap : classes ULIS, ouverture prochaine d'une classe de l'ADAPEI. 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur Baume les Dames particulièrement, écoles de "transit" pour un certain nombre d'enfants : enfants en famille d'accueil, familles en situation d'urgence (séparations, déménagements rapides...), gens du voyage. - Risque de perte d'attractivité des communes sans écoles (conséquence des regroupements scolaires).

Offre PEEJ (Petite Enfance, Enfance, Jeunesse) :

<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise de compétence PEEJ afin de conduire une politique à l'échelle intercommunale (idem, fonctionnement et investissement). - Coordination PEEJ à l'échelle du territoire (2 ETP). - Mise en place d'actions de soutien à la parentalité : cafés-parents, conférences, groupes de parole... - Développement des formations et des actions d'analyse de la pratique pour les professionnels. <p>• Petite enfance :</p> <p>430 places d'accueil du jeune enfant dont 383 par des assistantes maternelles représentant 90% de l'offre d'accueil du jeune enfant.</p>	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés liées au recrutement de personnel qualifié : milieu rural, sites éloignés, temps de travail fractionné, personnel sans permis B, diplômes BAFA/BAFD en perte d'attractivité. <p>• Petite enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre d'assistants maternels sur le territoire <p>• Jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés liées à la mobilité ; - Difficultés dans le milieu du travail (orientation, recherche d'emploi...) ; - Problématique de délinquance.
--	---

<ul style="list-style-type: none"> - 3 Relais Petite Enfance sur le territoire (2 ETP) - 4 structures d'accueil collectif - 164 assistantes maternelles sur le territoire - Développement de structures d'accueil privées (MAM maison d'assistantes maternelles, micro-crèche) ▪ Enfance : <ul style="list-style-type: none"> - 9 accueils de loisirs sur le territoire - 1 coordination des accueils de loisirs à l'échelle du territoire - Tarifs harmonisés pour l'ensemble des accueils de loisirs - Action dynamique en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap ▪ Jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> - 2 secteurs jeunes (Baume les Dames et Roulans) : 1 programme commun d'animations pendant les vacances scolaires, des permanences aux collèges et lycée professionnel - 1 Infos Jeunes Doubs Baumois - Mission Locale à Baume les Dames 	
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma Départemental des Services aux Familles - Dispositifs et financements CAF : CTG (Convention Territoriale Globale), REAPP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), Pôle Ressources Handicap ; - Projet Educatif de Territoire élaboré en comité de pilotage (composé des acteurs éducatifs du territoire) ▪ Petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> - Perspective d'un guichet unique petite enfance - Déménagement et développement du multi'accueil de Laissey (14 places au lieu de 9). 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> - Manque de places en accueil collectif petite enfance ▪ Enfance : <ul style="list-style-type: none"> - Sur certains sites, locaux vétustes et insuffisants pour accueillir les effectifs. Or augmentation des effectifs dans les services périscolaires et de restauration scolaire. ▪ Jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> - Manque de locaux dédiés à la jeunesse

<ul style="list-style-type: none"> - Projets de structures privées sur les secteurs en besoin <p>Enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Amélioration de l'offre : réaménagement et création de périscolaires avec restauration <p>Jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan Jeunes (Etat) - Accompagnement par l'Infos Jeunes Bourgogne Franche-Comté - Contrat Sport Culture Jeunesse du Conseil Départemental - Perspective d'un Conseil Communautaire des Jeunes - Dispositif CAF PS Jeunes : soutien financier des postes d'animateurs jeunesse chargés d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets 	
--	--

4.2. Vie sportive & culturelle

Un diagnostic des équipements sportifs réalisés sur le bourg centre afin de rationaliser et regrouper certains équipements (réduire la consommation énergétique des bâtiments).

Certains équipements sportifs (ex : voies d'escalade) ont également une vocation touristique et sont détaillés dans le chapitre relatif au tourisme.

<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un dynamisme associatif indéniable : dans les domaines sportif, culturel notamment. - des locaux globalement récents : pôle socio-culturel neuf à Baume les Dames - une offre de formation musicale présente sur le territoire - 500 voies d'escalade en pleine nature - une piscine intercommunale récemment rénovée - un cinéma, une médiathèque à Baume les Dames 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le coût d'entretien des équipements sportifs - le vieillissement de la population et la diminution du bénévolat pourraient impacter le dynamisme associatif
--	--

<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'une nouvelle salle dédiée à la gymnastique à Roulans 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - difficultés à recruter des animateurs sportifs qualifiés (moniteurs en escalade, maîtres-nageurs pour les séances pédagogiques de natation), limitant l'offre
--	--

4.3. Santé

Document : diagnostic du contrat local de santé du PETR du Doubs-Baumois

Atouts	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Données générales de santé <ul style="list-style-type: none"> - service de transport à la demande TADOU : utilisation majoritaire des +65 ans = lutte contre l'isolement + accès aux services - BLD dispose d'un hôpital local - nombre élevé de médecins généralistes à Baume-les-Dames (12) + maison de santé - Accessibilité potentielle localisée (APL) en médecins généralistes forte autour de BLD : de 56 à 148/100 000 hab (-> carte diapo 12 - CLS) - flux de recours aux médecins généralistes assez denses et bien répartis sur le territoire : le nombre de consultations et de visites peuvent aller jusqu'à 1500 / an pour BLD OU Clerval - répartition des infirmiers libéraux : centralité sur BLD / Clerval / L'Isle sur le Doubs + quelques implantations sur les autres communes du territoire Offre sanitaire <ul style="list-style-type: none"> - CH intercommunal : 1 service de médecine polyvalente / 1 service de soins et réadaptation / 1 service de soins longue durée / 1 lieu de consultations avancées / 1 EHPAD (183 places) 	<ul style="list-style-type: none"> Données générales de santé <ul style="list-style-type: none"> - implantation globale des professionnels de santé : concentration sur la commune de Baume-les-Dames avec une faible concentration sur les communes alentour - médecins vieillissants + départs à la retraite -> entraîne la population à consulter plus loin et moins - médecins généralistes ne pouvant prendre de nouveaux patients - délais très long pour la prise de RDV avec des médecins spécialistes (kiné, sage-femme, gynécologue, cardiologue etc.) Offre sanitaire <ul style="list-style-type: none"> - pour la santé mentale : difficultés à répondre aux besoins de la pop (paupérisation + pb d'addictions) / prise en charge très longue et décourageante pour la pop - manque de médecins psychiatres / psychologues - une maison médicale de garde à Besançon = éloignée du territoire Offre médico-sociale <ul style="list-style-type: none"> - personnes âgées : patientèle avec de + en

<ul style="list-style-type: none"> - bonne coordination avec les professionnels de santé du secteur - mise à dispo des locaux pour planning familial & pour le centre médical psychologique (CMP) - permanence d'accès aux soins ambulatoires avec une bonne couverture : de 20h à minuit pour BLD et de 20h à 8h sur le reste du territoire dont les WE / jours fériés et les ponts <p style="margin-left: 40px;">• Offre médico-sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 services de soins infirmiers à domicile - 1 service polyvalent d'aide et de soins à domicile - Personnes en situation de handicap : 7 établissements pour adultes (1 établissement et service d'aide par le travail, un foyer d'accueil médicalisé, 2 foyers de vie et 1 entreprise adaptée) et 3 pour les enfants <p style="margin-left: 40px;">• Accès aux services d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 hélimur à Besançon - 3 services d'urgences : Besançon, Montbéliard et Pontarlier <p style="margin-left: 40px;">• Télémédecine et e-santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - pratiquée à l'hôpital local : télé-dermatologie (50 à 100 consultations / an), téléconsultation (5 à 10 consultations / an) <p style="margin-left: 40px;">• Actions de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> -actions de santé publique dans les MSP : prévention des cancers, vaccination, obésité et nutrition (ateliers + 46 pro de santé formés), programmes d'éducation thérapeutique - addiction : association de parole à BLD + 	<ul style="list-style-type: none"> + de troubles cognitifs et psychologiques - personnes en situation de handicap : peu de collaboration avec les établissements de soins + peu de données sur ce public <p style="margin-left: 40px;">• Accès aux services d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps d'accès aux services d'urgence et SMUR variant entre 30 à + de 45min pour le territoire <p style="margin-left: 40px;">• Risques autour de la pollution atmosphérique</p> <ul style="list-style-type: none"> - zones sensibles sur la CC qui peuvent entraîner des cancers, décès prématurés ...
---	---

<p>L'Isle-sur-le-Doubs, un centre d'accueil et d'acc à la réduction des risques des usagers de drogue à BLD, interventions en milieu scolaire, permanences et lieux de consultation (occupation à 50% par décisions de justice)</p> <ul style="list-style-type: none"> - parentalité : relais de protection maternelle et infantile (PMI) & consultations à BLD, Rougemont, Clerval, Sancey et l'Isle sur le Doubs (lieu d'accueil parents-enfants) -> MSP BLS : 5 séances par familles - ado et jeunes adultes : mission locale à BLD / asso sportives. Intervention milieu scolaire + mise en place pass'santé jeunes et un contrat territorial de jeunesse (CC Doubs Baumois) - personnes âgées : centre local d'information et de coordination (accueil, écoute, information et conseils) 	
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données générales de santé <ul style="list-style-type: none"> - service de transport à la demande TADOU : possibilité de le développer - trois maisons de santé pluridisciplinaires - 16 médecins tuteurs de stage - 4 contrats d'aide à l'implantation de médecins en zones peu-denses • Offre médico-sociale <ul style="list-style-type: none"> - personnes âgées : actions de prévention pour les chutes, la nutrition à domicile etc. - prise en charge des personnes âgées par le réseau de santé • Télémédecine et e-santé <ul style="list-style-type: none"> - 2 appels à projets télémedecine par l'ARS avec l'ALPS (association des professionnels 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données générales de santé <ul style="list-style-type: none"> - nombre de médecins généralistes en baisse avec une moyenne d'âge élevée (36% ont + de 60 ans) : ne concerne pas Baume-les-Dames - implantation des infirmiers libéraux et des masseurs-kinésithérapeutes libéraux concentrée sur Baume-les-Dames (10 infirmiers libéraux et 13 kinés): implantation des kinés sur le reste du territoire peu dense avec des communes peu desservies telles qu'Appenans, Vaudrivillers ou Pouligney Lusans. • Offre sanitaire <ul style="list-style-type: none"> - offre en santé mentale limitée qui dépend du CH de Novillars - centre de pédopsychiatrie (BLD): ouvert

<p>de santé du Doubs Central) sur la télé-cardiologie + extension télé-dermatologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement de la télémédecine <ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations des élus locaux <ul style="list-style-type: none"> - difficulté d'accès aux spécialistes / difficulté d'accès à la médecine générales - définition des thématiques prioritaires : prise en charge + précarité des personnes âgées, démographie médicale / implantation de spécialistes / MSP, information sur l'offre globale existante, santé mentale et addiction - les élus sont investis de manière globale sur ces problématiques 	<p>2j/semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - psychiatrie adultes : permanence 6 dernières journées / mois - psychiatrie personnes âgées : psychiatre 1/2 journée par mois à Novillars - délais d'attente très longs (2mois pour un psychiatre et 3 pour un psychologue) - offre libérale peu développée / nulle - situation de la plupart des communes à plus de 30min d'un service d'accueil des urgences <ul style="list-style-type: none"> • Offre médico-sociale <ul style="list-style-type: none"> - personnes âgées : 3 EHPADs sur le territoire de 150 à 22 lits + 3 EHPADs avec unité "Alzheimer" - personnes en situation de handicap : établissements uniquement sur les communes de Rougemont et de BLD <ul style="list-style-type: none"> • Télémédecine et e-santé <ul style="list-style-type: none"> - faible recours à la télé-consultation pour la médecine générale <ul style="list-style-type: none"> • Actions de prévention <ul style="list-style-type: none"> - pas de centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie - adolescents et jeunes adultes : pas de lieu d'écoute ou d'accompagnement des jeunes en dehors des infirmières scolaires
--	--

4.4. Numérique

En vertu du Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique (SDDAN) adopté en 2012 et révisé en 2018 par le Conseil départemental, 100 % des habitants, entreprises et services publics du Doubs bénéficieront d'un accès à la fibre optique d'ici fin 2022.

Programme C@p 25 CD25 : Le déploiement du très haut débit

Le numérique est un des piliers du développement du territoire inscrit dans le projet départemental C@P 25. Il agit ainsi sur 2 volets complémentaires que sont le développement des infrastructures numériques, d'une part, et le développement des usages, d'autre part.

Enjeux :

Le Département est chargé de l'élaboration du schéma directeur départemental d'aménagement numérique (SDDAN). Adopté en 2012 et modifié lors de la session du 26 juin 2018, il définit la feuille de route en matière de mise en place d'un réseau très haut débit :

L'objectif est désormais d'accélérer le déploiement de la fibre pour atteindre une couverture 100 % FTTH du territoire fin 2022 au lieu de 2024, avec une échéance intermédiaire d'un « bon débit » ($> 8 \text{ Mb/s}$) en 2020 pour se conformer aux objectifs de l'Etat. Cette feuille de route a été transmise au Syndicat Doubs THD.

En effet, de manière opérationnelle, le Département, au même titre que les EPCI adhérents, a transféré depuis 2013 au Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit (SMIX Doubs THD), la compétence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communication électronique, dont les principes et objectifs sont précisés dans le SDDAN.

Les EPCI à fiscalité propre contribuent à hauteur de 10 € par habitant et par an, pendant 15 ans, au budget du Syndicat mixte Doubs THD.

Le réseau d'initiative publique (RIP) construit par le Syndicat mixte Doubs THD vient en complément des réseaux construits par les opérateurs privés qui ont « préempté » 89 communes (à savoir les « zones AMII » ou « conventionnées » autour de Besançon, de Montbéliard et de la ville de Pontarlier) sur lesquelles l'intervention publique n'est donc plus possible.

Le très haut débit permet aux ménages d'accéder plus facilement à la culture, à des achats plus économiques, à la recherche d'emploi. Il facilite également le télétravail, générateur de bien-être personnel par la simplification de la vie quotidienne, d'économie de transport, de gain de pouvoir d'achat, de limitation de pollution.

Il permet le maintien à domicile de personnes malades et/ou âgées avec le développement en cours de la télémédecine et de la télésurveillance. Il facilite l'économie circulaire, par le développement des plateformes collaboratives entre particuliers, facilitant la seconde vie des objets manufacturés, des prêts entre particuliers.

Il participe au développement du tourisme en zone rurale où l'offre hôtelière est inexistante, par les locations entre particuliers et les échanges de maisons entre particuliers.

La Ville de Baume les Dames déploie un projet de service public numérique comportant un portail citoyen et un portail gestion pour la collectivité. L'objectif est de fluidifier l'information, les démarches et les échanges avec les administrés.

+ collectivité éligible à l'appel à projet territoires intelligents de la région :
<https://www.bourgognefrancheecomte.fr/node/2658>

Volonté des collectivités d'accompagner les habitants vers la maîtrise du numérique (Le numérique, ce n'est pas qu'une question d'équipements). Ainsi, recrutement en cours d'un conseiller numérique par la commune de Baume les Dames, poste soutenu financièrement par l'Etat.

4.5. Tourisme

Atouts :	Menaces :
<p>Patrimoine naturel et paysages exceptionnels</p> <p>Patrimoine bâti remarquable : une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est en cours d'élaboration sur Baume les Dames. Plusieurs monuments historiques protégés sur le bourg-centre.</p> <p>Présence de voies vertes et de sentiers de randonnée</p> <p>Présence de l'Euro-Véloroute</p> <p>Voies d'escalade nombreuses, attirant un public à l'échelle nationale et des pays voisins (Allemagne, Suisse). La CCDB a la particularité d'accueillir environ 500 voies d'escalade aménagées dans des sites naturels (Sous-Buen, Beaumerousse, Roches du Quin, Fente de Babre, Laissey)</p> <p>Des paysages de qualité (vallée du Doubs,</p>	

<p>1er plateau du Jura) intéressants</p> <p>Capacité d'accueil : 891 lits répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 campings avec 591 lits - 6 hôtels avec 150 lits - 29 gites et chambres d'hôtes avec 150 lits <p>17 sentiers de randonnée d'intérêt intercommunal 12 sentiers d'intérêt local 8 sentiers VTT</p> <p>La CCDB est traversée par deux itinéraires majeurs : le GR59 et l'Eurovélo 6. Cette dernière représente une opportunité de développement touristique.</p> <p>Territoire avec un environnement de qualité : vallée du Doubs et du Cusancin, 1er plateau du Jura, site Natura 2000 Moyenne Vallée du Doubs.</p>	
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place en 2021 d'un Comité de pilotage opérationnel du Tourisme, conjoint entre l'EPCI et la commune de Baume les Dames, associant les partenaires et acteurs associatifs du territoire. Ce comité répond au besoin d'une meilleure coordination entre la CCDB, la commune de Baume les Dames et l'Office de tourisme intercommunal. Objectif : répondre avec efficacité aux attentes du territoire et aux demandes des associations, en lien avec la politique touristique des collectivités. <p>Les 1ères réflexions portent sur les sentiers de VTT (totem de départ, signalétique, communication), la création d'un espace de</p>	<p>Faiblesses :</p> <p>Défaut de communication sur les richesses touristiques du territoire, de même signalétique insuffisante sur la véloroute (objectif de diriger les touristes vers Baume les Dames et les communes alentour).</p>

services vélos le long de la véloroute (lavage, réparation, recharge VAE...), les sentiers de randonnée pédestre (balisage, entretien) et les sites d'escalade (sécurisation, toilettes sèches).

- Développement de liaisons douces facilitant les circuits des touristes : prise de compétence AOM par la CCDB, en complémentarité avec la compétence voirie des communes (infrastructures cyclables, liaisons piétonnes..)
- Soutien du Département par le biais de la nouvelle politique cyclable (cyclisme routier et VTT).

Annexe 2 – Tableaux de synthèse du CRTE

Annexe 2-1 – Recensement des projets 2022

Voir Tableau de recensement des projets.

Annexe 2-2– Recensement des projets à travailler

Voir Tableau de recensement des projets.

Annexe 2-3 – Indicateurs de suivi

Enjeu TE	Indicateur – intitulé global	id_indicateur	libelle_indicateur	unité_indicateur
Limitation changement climatique	1. Emissions de gaz à effet de serre annuelle du territoire, globales et par habitant	01_1	Emissions de GES annuelles du territoire (TeqCO2 / an)	TeqCO2 / an
		01_2	Emissions de GES annuelles par habitant (TeqCO2 / an / hab)	TeqCO2 / an / hab
Transition énergétique	2. Consommation énergétique finale totale par vecteur (électricité, gaz, pétrole, charbon)	02_1	Consommation énergétique finale annuelle du territoire (GWh / an)	GWh / an
		02_2	Consommation énergétique finale annuelle par habitant (MWh / an / habitant)	MWh / an / habitant
	3. Production d'énergie renouvelable globale du territoire	03_1	Production annuelle d'ENR du territoire hors hydroélectrique (MWh / an)	MWh / an
		03_2	Production annuelle d'énergie hydroélectrique du territoire (MWh / an)	MWh / an
Agriculture et alimentation durable	4. Surfaces agricoles utiles du territoire en agriculture biologique ou en conversion	04_1	SAU totale du territoire (ha)	ha
		04_2	SAU certifiée AB ou en conversion (ha)	ha
		04_3	Part de la SAU du territoire en bio (%)	%

Enjeu TE	Indicateur – intitulé global	id_indicateur	libelle_indicateur	unité_indicateur
Mobilités	5. Part modale des modes actifs	05_1	Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail (%)	%
	6. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés	06_1	Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés (km)	km
Prévention des risques	7. Nombre d'habitants situés dans une zone à risque	07_1	Part de la population résidant dans une zone à risque naturel élevé (%)	%
Eau	8. Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire	08_1	Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire (%)	%
	9. Part de rivières en bon état écologique	09_1	Part des cours d'eau en bon état écologique (%)	%
Economie circulaire et circuits courts	10. Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitant	10_1	Tonnage annuel de DMA dont gravats collectés par habitant (kg/hab/an)	kg/hab/an
		10_2	Tonnage annuel de DMA hors gravats collectés par habitant (kg/hab/an)	kg/hab/an
Prévention des risques, notamment santé environnementale	11. inventaire territorial d'émissions de polluant	11_1	Emissions annuelles de SO2 du territoire (t / an)	t / an
		11_2	Emissions annuelles de Nox du territoire (t / an)	t / an

		11_3	Emissions annuelles de COVNM du territoire (t / an)	t / an
		11_4	Emissions annuelles de PM2,5 du territoire (t / an)	t / an
		11_5	Emissions annuelles de NH3 du territoire (t / an)	t / an
Préservation de la biodiversité	12. Qualification du patrimoine naturel	12_1	Indicateur de fragmentation des milieux naturels (km ²)	km ²
Lutte contre l'artificialisation des sols	13. Part du territoire artificialisé	13_1	Artificialisation des espaces NAF (ha)	ha

Annexe 3 – Fiches actions

A établir.

Annexe 4 – Contributions des établissements publics et opérateurs

CRTE DOUBS BAUMOIS - RECENSEMENT PROJETS NON MATURE

Porteur du projet	Intitulé du projet	Description du projet, objectifs poursuivis	Coût estimatif HT	Calendrier prévisionnel du projet	Commentaires	Avis CCDB / ETAT	Orientation stratégique CRTE
CCDB	Rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux	Travaux groupe scolaire Saint Hilaire : rénovation des bâtiments et changement de la chaudière	211 000 €	2022-2024	Diminuer les consommations énergétiques et remplacer le fioul par du bois ou de l'électricité. Ces travaux permettront de répondre aux objectifs du décret tertiaire.	CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / rénovation énergétique bâtiments
CCDB	Rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux	Travaux groupe scolaire Roulans (écoles maternelle et élémentaire) : rénovation des bâtiments et changement de la chaudière	603 643 €	2025-2026	Diminuer les consommations énergétiques et remplacer le fioul par du bois ou de l'électricité. Ces travaux permettront de répondre aux objectifs du décret tertiaire.	CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / rénovation énergétique bâtiments
CCDB		Saint-Hilaire école	51 809 €	2023			
CCDB	Pose de panneaux photovoltaïques / bâtiments intercommunaux	Moncey école	52 876 €	2024	Objectif global : équiper tous les bâtiments en panneaux photovoltaïques pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.	CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / développement ENR
CCDB		Roulans école	121 991 €	2025			
CCDB		Pouilley-Lusans école	25 000 €	2026			
CCDB	Sentiers de randonnée	Modification sentier 7b fente de Babre à BLD + création sentier La Tour de Scay	37 500 €	2023-2024		Hors CRTE	
CCDB	Terrain familiaux (Gens du voyage)	Acquisition de terrains (communaux si possible) et construction des logements	83 333 €	2023	Prescriptions du schéma départemental	CRTE	4. Un territoire solidaire / public précaire et vulnérable
CCDB	Création ZAE à La Tour de Scay	ZAE d'une superficie de 3 ha environ		2023-2025	Sous réserve résolution problématique foncière.	CRTE	1. Un territoire accessible... / développement des entreprises locales
SMIX Europolys	Extension de la zone d'activités	Nouvelle tranche d'aménagement (la zone actuelle est presque entièrement commercialisée).			Travail en cours sur la refonte des cartes communales des 3 communes concernées (Autechaux, Verne et Verganne).	CRTE	1. Un territoire accessible... / développement des entreprises locales
Entreprises (Europolys...)	Pose de panneaux photovoltaïques				Objectif : équiper les toitures des bâtiments industriels en panneaux photovoltaïques pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.	CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / développement ENR
Commune de Autechaux	Salle multi-activités	La commune est sur le point d'acquérir un terrain constructible au centre du village. Un projet de salle multi-activités d'une superficie d'environ 200 m². Le but de cette construction est d'accueillir les différents clubs des associations du village. De pouvoir y exercer une activité physique style Zumba, Pilates ou Yoga, avec éventuellement 2 ou 3 cellules commerciales.		Etudes 2022, Travaux 2023-2024		?	(1. Un territoire accessible.... / services de proximité...)
Commune de Autechaux	Réfection de la toiture de la Mairie et salle communale	Avec isolation et pose de panneaux photovoltaïques.		Etudes 2022, Travaux 2023-2024		CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / développement ENR
Commune de Baume les Dames	Amélioration de l'habitat	Requalification des bâtiments annexes de l'abbaye (dont la maison à pied à cheval), hors loges de l'abbaye : nouveau programme non défini (logements ou services ?)	non connu	non connu		CRTE	2. Un territoire de sobriété et de qualité / agir pour l'habitat
Commune de Baume les Dames	Amélioration de l'habitat	Requalification de l'ilot st vincent pour création d'une nouvelle offre de logements qualitatifs	non connu	non connu		CRTE	2. Un territoire de sobriété et de qualité / agir pour l'habitat
Commune de Baume les Dames	Développement des équipements et des services	Implantation d'une micro-folie	non connu	non connu		CRTE	1. Un territoire accessible.... / services de proximité... Et 5. Un territoire singulier, identitaire / développement de l'offre culturelle
Commune de Baume les Dames	Développement des équipements et des services	Travaux de rénovation de l'église de Cour	non connu	non connu		Hors CRTE	
Commune de Baume les Dames	Développement des équipements et des services	Aménagements visant à améliorer la zone de la gare	non connu	non connu		?	
Commune de Baume les Dames	Revitalisation commerciale et attractivité économique	Création d'un tiers-lieu à Necchie	1 500 000 €	non connu	Reconversion friche Necchie.	CRTE	1. Un territoire accessible... / développement des entreprises locales Et 2. Un territoire de sobriété et de qualité / reconversion friche
Commune de Baume les Dames	Revitalisation commerciale et attractivité économique	Travaux de rénovation d'une cellule commerciale en centre-ville pour déploiement d'une boutique à l'essai (4 place De Gaulle)	150 000 €	2023		CRTE	1. Un territoire accessible... / développement des entreprises locales
Commune de Baume les Dames	Revitalisation commerciale et attractivité économique	Création d'un marché couvert en centre-ville	non connu	2024-2026		CRTE	1. Un territoire accessible... / développement des entreprises locales
Commune de Baume les Dames	Culture	Création d'un musée visant à la valorisation du patrimoine Baumois	600 000 €	2023-2026		CRTE	5. Un territoire singulier, identitaire / développement de l'offre culturelle
Commune de Baume les Dames	Environnement	Projet de classe verte : construction d'un chalet pédagogique et d'un circuit découverte (arboretum) au site Carrier	400 000 €	2024-2026	Projet éducatif et de valorisation de l'environnement	CRTE	5. Un territoire singulier, identitaire / sensibilisation des publics
Commune de Blariens	Salle communale	Réflexion sur l'intérêt de créer un bâtiment communal qui offre une salle de convivialité et une pièce de stockage.	?	?	La mairie est le seul bâtiment communal sur Blariens et la salle ne fait que 11 m2. Le matériel communal (isoloir, bancs, tables...) est donc stocké dans un container situé sur une parcelle privée). Les réunions sont délocalisées dans la mairie du village voisin depuis 2020 car il est impossible de respecter les exigences sanitaires dans notre mairie. Enfin, les élections de 2021 ont du se tenir sur un lieu privé pour les mêmes raisons. Sans avoir de projet concret aujourd'hui, nous nous interrogeons sur la possibilité de créer un bâtiment qui pourrait remplir ces différentes fonctions.	?	
Commune de Breconchaux	Création de logements + installation d'une crèche, ou d'un local dédié au commerce	Achat d'une ancienne ferme au centre du village afin d'y créer des logements au rez de chaussée, installation de locals pouvant abriter un commerce ou une crèche...	achat de la ferme 110 000€	2024/2025	Cette opération permettra d'apporter une offre de logements dans le village. La grosseur du bâtiment permet aussi une utilisation d'espace pour l'installation d'une structure (projet à construire)	CRTE si BEPOS ?	
Commune de Côtebrune	Mise en place d'un réseau de récupération des eaux pluviales		120 000 €	2023	Projet conditionné par le remplacement des conduites d'eau par le syndicat (SIEHL).	Hors CRTE	
Commune de Côtebrune	Aménagement et sécurisation d'un arrêt de bus	Avec l'aménagement d'un vieille bâtie et l'acquisition du terrain.	120 000 €	2023-2024		Hors CRTE : DETR	
Commune de Grosbois	Construction de logements communaux	Achat de 2 parcelles dans un futur lotissement qui sera réalisé en 2022 afin de faire des logements communaux				CRTE si BEPOS ?	
Commune de Grosbois	Faire une clôture à l'entrée du village				Pour ralentir la circulation.	Hors CRTE	
Commune de Grosbois	Rénover la place du monument aux morts					Hors CRTE	

Porteur du projet	Intitulé du projet	Description du projet, objectifs poursuivis	Coût estimatif HT	Calendrier prévisionnel du projet	Commentaires	Avis CCDB / ETAT	Orientation stratégique CRTE
Commune de Hyèvre Paroisse	Rénovation du lavoir classé aux Monuments Historiques		non connu	2023	Etude en cours	Hors CRTE	
Commune de Laissey	Champs de panneaux photovoltaïques	La commune est en cours d'acquisition de terrains sis aux Champs de Leugney (2000 m ²) sur lesquels elle souhaiterait installer des panneaux photovoltaïques. L'énergie produite serait destinée à la revente.		Dossier à finaliser en 2022 pour une mise en œuvre en 2023/2024.	Transition énergétique et développement des énergies renouvelables.	CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / développement ENR
Commune de Moncey	Travaux d'amélioration énergétique de l'ancienne gare	L'ancienne gare a été transformée en logement locatif ; le bâtiment a besoin de travaux d'amélioration énergétique (chauffage, isolation, ouvertures...)	120 000 €	Audit SYDED 02/2022 AMO SYDED 05/2022 Fin des travaux 12/2023	Les études préliminaires sont en cours en partenariat avec le Syded.	?	
Commune de Pouilley Lusans	Création d'un chemin découvert ou vitalité en forêt, en gestation, aucune idée d'un montant.					?	
Commune de Rigney	Aménagement et valorisation du site des étangs	- Aménagement d'une frayère avec création d'un sentier pédagogique afin de favoriser la biodiversité et de proposer aux promeneurs et touristes de découvrir ou redécouvrir les habitats, la faune et la flore qui animent le site remarquable des étangs - Aménagement d'un ponton dédié à l'accessibilité PMR : permettre aux pêcheurs en situation de handicap d'accéder au plus près du plan d'eau pour pêcher en toute sécurité - Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne sablière : proposer aux habitants mais aussi aux promeneurs et touristes un espace de rencontre, d'animation autour des étangs et de l'Ognon, avec la possibilité d'installer un abri vélo-recharge pour les vélos électriques.	non connu	1ere réunion de travail en janvier 2022 avec le SMAMBVO, CCDB et AAPMMA - Début des travaux espéré en 2023/2024		CRTE 3. Un territoire auto-suffisant / préserver les milieux Et 5. Un territoire singulier, identitaire / développement de l'offre touristique	
Commune de Rigney	Aménagement de l'ancienne voie ferrée	L'aménagement routier de l'ancienne voie ferrée (qui appartient actuellement au département) permettrait de répondre à 6 problématiques communales et territoriales : - proposer du stationnement et éventuellement une aire de co-voiturage - aménager une piste cyclable afin de faire la connexion entre le Doubs et la vallée de l'Ognon - désengorger le centre du village et apporter une solution de transit routier pour l'entreprise de métallerie - proposer un accès sécurisé au cimetière et à une parcelle privée entre la D486 et l'ancienne voie ferrée - desservir le futur lotissement communal - installer une bâche pour la sécurité incendie qui fait défaut actuellement	non connu	Des études seront faites en 2022/2023/2024		?	
Commune de Rigney	Réfection de l'église	- réfection de la toiture / charpente / maçonnerie - remise aux normes de l'installation électrique - changement du mode de chauffage, défectueux et plus aux normes - accessibilité des lieux	303 500€ HT	Lancement des appels d'offres et demandes de subvention en 2022 et début des travaux en 2023		Hors CRTE	
Commune de Roulans	Lancement de l'étude pour la réfection des parkings et des trottoirs grande Rue à la charge de la commune, voirie RD 683 à la charge du Département.	Trottoirs, allées, parkings et chemins cyclables ou piétonniers perméables à l'eau.		Début des travaux 2023 fin des travaux début 2024		Hors CRTE : DETR	
Commune de Saint Hilaire	Aménagement de la place	Création et aménagement d'un espace de loisirs et de convivialité agréable au centre du village.	25 000 €			Hors CRTE : DETR	
Commune de Saint Hilaire	Sécurisation école et stationnement	Mise en sécurité, régulation du stationnement, réduction de la vitesse aux abords de l'école	40 000 €			Hors CRTE : DETR	
Commune de Saint Hilaire	Voie vélos-piétons Saint-Hilaire le Haut et Saint-Hilaire le Bas	Création d'une voie séparée permettant la circulation en sécurité des piétons et des cyclistes entre les 2 parties du village.	non connu	Etude en cours		CRTE	2. Un territoire de sobriété et de qualité / Mobilités douces
Commune de Thurey le Mont	Fontaine-lavoir	Réhabilitation du mur et toiture de la source et du bâtiment	environ 20 000€	2023		Hors CRTE	
Commune de Voillans	"Hôtel de ville"	Travaux de réhabilitation niveau BBC minimum : dans la Mairie, dans les 2 appartements communaux ainsi que dans la salle communale. Isolation, chauffage collectif avec chaudière à pellets + fenêtres (à voir)	Estimation entre 250 000 et 300 000 €			CRTE si Performance énergétique élevée	

CRTE DOUBS BAUMOIS - RECENSEMENT PROJETS 2022

Porteur du projet	Intitulé du projet	Description du projet, objectifs poursuivis	Coût estimatif HT	Calendrier prévisionnel du projet	Commentaires	Avis CCDB / ETAT	Orientation stratégique CRTE / Axe
CCDB	Groupe scolaire de 15 classes et périscolaire BEPOS, site Mi-Cour à Baume les Dames	Le programme de l'opération consiste en : - la construction d'une école maternelle avec 8 classes pour la totalité des élèves du secteur scolaire de Baume-les-Dames et de la vallée du Cusancin - la construction d'une école élémentaire avec 7 classes pour une partie des élèves du secteur de Baume-les-Dames et la totalité des élèves de la vallée du Cusancin - la construction d'un accueil de loisirs avec un accueil périscolaire matin, midi et soir, un accueil extrascolaire lors des vacances et un service de restauration scolaire pour les enfants scolarisés sur le site de Mi-Cour et des écoles des Terreaux et du Breuil (350 enfants servis en 2 services). Une partie des locaux (sanitaires, salles de motricité) sera mutualisée entre les écoles et l'accueil périscolaire.	6 800 000 €	2022-2025	Utilisation d'une friche urbaine, pas de consommation de nouveaux espaces.	CRTE : DSIL France Relance 2 010 000 € + DETR 300 000 € + 100 000 €	1. Un territoire accessible.... / services de proximité... Et 3. Un territoire auto-suffisant / performance énergétique BEPOS
CCDB	Groupe scolaire de 7 classes et périscolaire BEPOS, secteur Plateau	Le programme de l'opération consiste en : - la construction de 7 salles de classe (2 maternelles, 4 élémentaires, 1 en réserve) pour le secteur scolaire du Plateau (9 communes concernées) - la construction d'un accueil de loisirs avec un accueil périscolaire matin, midi et soir, un accueil extrascolaire lors des vacances et un service de restauration scolaire. Une partie des locaux (sanitaires, salles de motricité) sera mutualisée entre l'école et l'accueil périscolaire.	3 255 982 €	2022-2025	Besoins : 4500 m ²	CRTE	1. Un territoire accessible.... / services de proximité... Et 3. Un territoire auto-suffisant / performance énergétique BEPOS
CCDB	Désimperméabilisation de la cour d'école de Moncey	Désimperméabiliser la cour et déconnecter les toitures pour limiter les retours d'eaux pluviales au réseau. Rafraîchir la cour et ses équipements, verdier les espaces de jeux et amener la nature dans la cour (potagers, mare, verger).	166 667 €	2022		CRTE	2. Un territoire de sobriété et de qualité / agir pour l'environnement
CCDB	Désimperméabilisation de la cour d'école et nouveau périscolaire à Pouilney Lusans	Projet similaire à celui de Moncey : mieux gérer les eaux pluviales à la parcelle et intégrer un peu de nature dans une cour très artificielle. Etude de l'Atelier de l'Ours + Désimperméabilisation (MOE + Travaux). Nouveau bâtiment périscolaire BEPOS.	791 667 €	2022-2024	Nécessité d'avoir un bâtiment périscolaire répondant aux exigences actuelles en termes d'accueil des enfants et de transition énergétique.	CRTE	2. Un territoire de sobriété et de qualité / agir pour l'environnement Et 3. Un territoire auto-suffisant / performance énergétique BEPOS
CCDB	Désimperméabilisation de la cour d'école du Breuil à Baume les Dames	Projet similaire à celui de Moncey : mieux gérer les eaux pluviales à la parcelle et intégrer un peu de nature dans une cour très artificielle.	186 667 €	2022-2026		CRTE	2. Un territoire de sobriété et de qualité / agir pour l'environnement
CCDB	Rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux	Etudes groupes scolaires Saint Hilaire et Roulans	57 740 €	2022-2026	Diminuer les consommations énergétiques et remplacer le fioul par du bois ou de l'électricité. Ces travaux permettront de répondre aux objectifs du décret tertiaire.	CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / rénovation énergétique bâtiments
CCDB	Pose de panneaux photovoltaïques / bâtiments intercommunaux	Groupes scolaires La Tour de Scay, Breuil à BLD et Autechaux	63 707 €	2022	Objectif global : équiper tous les bâtiments en panneaux photovoltaïques pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.	CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / développement ENR
CCDB	Création d'un pôle ESS, bâtiment ex Lidl à Baume les Dames	Acquisition du bien (bâtiment de 1000 m ² + parking) + travaux d'aménagement intérieur	Acquisition 150 000 € + travaux d'aménagement intérieur (coût non connu)	2022	Projet de développement des activités de ressourcerie, et d'implantation de nouvelles filières de valorisation de déchets spécifiques (SYTEVOM), ainsi que d'autres activités relevant de l'ESS (Croix rouge).	CRTE	4. Un territoire solidaire / projets ESS
CCDB	Requalification de la friche urbaine ex Bost/Stanley à Laissey	La CCDB souhaite acquérir le site de Laissey dans le cadre de sa compétence développement économique.	Acquisition à l'euro symbolique. Travaux d'aménagement à définir éventuellement.	2022	La CCDB est en attente du "feu vert" de la DREAL à la société Stanley. Celui-ci conditionne la reconnaissance d'absence de pollution du site et le transfert de propriété.	CRTE	1. Un territoire accessible.... / développement des entreprises locales
CCDB	Développement du parc éolien	Coordination à l'échelle intercommunale des projets éoliens.	Non connu	2022-2026	Développement des ENR dans le cadre des objectifs à atteindre pour le "mix énergétique" sur le territoire (éolien, photovoltaïque, hydroélectrique, hydrogène,...).	CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / développement ENR
CCDB	Piscine intercommunale	Changement du liner petit bassin + pataugeoire + pédiluve + équipements divers	91 667 €	2022-2026	La piscine de Baume les Dames est la seule entre Besançon et Montbéliard. Il s'agit d'un équipement important pour la vie du territoire, à développer.	CRTE	1. Un territoire accessible.... / services de proximité...
CCDB	OPAH : périmètre 58 communes CCDB	Estimation de 200 000 € (TTC ?) par année. Hypothèse sur 3 ans.	500 000 €	2022-2024	Volet habitat de l'ORT Doubs Baumois ; étude pré-opérationnelle en cours (travail sur les scénarios)	CRTE	2. Un territoire de sobriété et de qualité / agir pour l'habitat
CCDB	Signalétique touristique (contrat de canal)		80 000 €	2022-2023		CRTE	5. Un territoire singulier, identitaire / développement de l'offre touristique
CCDB	Travaux Aire d'accueil GDV	Changement des portes des blocs sanitaires à l'AAGV.	45 000 €	2022-2023	Moderniser les équipements et diminuer les consommations électriques de chauffage en isolant les locaux. AAP plan de relance (DDT) : incertitude / niveau de subvention 2022 ?	CRTE	4. Un territoire solidaire / public précaire et vulnérable
CCDB	Sécurisation des écoles de la CCDB	En réponse à la réglementation, la sécurisation des accès aux écoles est un enjeu important. Six écoles seront équipées en 2021-2022.	37 500 €	2022-2023		Hors CRTE	
SMIX Europolys	Réflexion globale sur l'évolution du parc d'activités, avec l'appui de la Banque des territoires.	Thématiques identifiées : transition énergétique (éolien, solaire...), mobilité, ESS, services aux entreprises (conciergerie...)		2022-2023	Accompagnement Banque des territoires - dispositif "Sites industriels de demain"	CRTE	1. Un territoire accessible.... / développement des entreprises locales Et 2. Un territoire de sobriété et de qualité / Mobilité / Développement ENR
Commune de Baume les Dames	Déplacements et mobilités douces	Aménagement de voiries et d'espaces publics pour améliorer et créer des liaisons douces à l'échelle communale	500 000 €	2022-2026	Un schéma de liaisons douces a été réalisé afin de définir quels itinéraires de liaisons douces doivent être créés afin d'assurer des continuités entre quartiers et au sein des quartiers de manière à desservir l'ensemble de la commune et plus particulièrement les équipements scolaires, sportifs, les services et les activités économiques	CRTE	2. Un territoire de sobriété et de qualité / Mobilités douces
Commune de Baume les Dames	Déplacements et mobilités douces	Aménagement de la rue du parc pour création d'une liaison douce	120 000 €	2022	Cette rue présente des problématiques de circulation accidentogène pour les piétons et les cycles : des aménagements de la bande roulante et des trottoirs sont prévus. L'arrêt de bus scolaire va être déplacé afin de renforcer la sécurité.	Projet arrêté avant le schéma de mobilités douces : CRTE ?	(2. Un territoire de sobriété et de qualité / Mobilités douces)

Porteur du projet	Intitulé du projet	Décription du projet, objectifs poursuivis	Avis CCDB / ETAT	Orientation stratégique CRTÉ / Axe
		Cout estimatif HT	Caténaire prévisionnel du	Commentaires
les Dames	Déplacements et mobilités documents	Installation de stationnement vélo en arceaux dans les zones stratégiques de la commune	20 000 €	En lien avec le schéma de terrains documents, la signalétique doit être renforcée / schéma de mobilités
les Dames	Déplacements et mobilités documents	Renforcement de la signalétique commerciale, lourdes, de services sur la commune	15 000 €	(2). Un territoire de sobreté et de qualité / schéma de mobilités
les Dames	Déplacements et mobilités documents	Rénovation de la signalétique commerciale, lourdes, de services sur la commune	2022	CRTE car il faut faire avec le schéma de terrains documents, la signalétique doit être renforcée / schéma de mobilités
les Dames	Déplacements et mobilités documents	Rénovation d'un ouvrage de stationnement public notamment de la gare afin de rationaliser	4 000 000 €	2. Un territoire de sobreté et de qualité / documents ?
les Dames	Déplacements et mobilités documents	et mieux gérer offre de stationnement vélo à proximité de la gare afin de rationaliser	2022-2026	2. Un territoire de sobreté et de qualité / documents ?
les Dames	Déplacements et mobilités documents	Aménagement et sécurisation des accès au groupe scolaire de mi cour	600 000 €	Le futur groupe scolaire de Mi Cour sous maîtrise du CDGB est localisé le long de la RD50. Le traitement des accès scolaires au groupe scolaire doit assurer pour la sécurité au niveau de son pouvoir de police de circulation et assurer par la même occasion une sécurité et un accès aux personnes de la communauté scolaire ?
les Dames	Déplacements et mobilités documents	Le futur groupe scolaire de Mi Cour sous maîtrise du CDGB est localisé le long de la RD50. Le traitement des accès scolaires au groupe scolaire doit assurer pour la sécurité au niveau de son pouvoir de police de circulation et assurer par la même occasion une sécurité et un accès aux personnes de la communauté scolaire ?	2022-2023	CRTE car il faut faire avec le schéma de terrains documents, la signalétique doit être renforcée / schéma de mobilités
les Dames	Déplacements et mobilités documents	Mise en œuvre d'une OPAH sur la CDB : aides complémentaires de la Ville	100 000 €	L'étude préopérationnelle OPAH a mis en avant certains volets d'amélioration de l'habitat spécifique à Baulme Les Dames et à son centre-ville et dont les publics sont noms ANAH : recherche et prévention de la vacance, coopératives volontaires
les Dames	Développement des équipements et des services	Renovation et sécurisation de l'église St Martin (inscrite aux MH)	3 000 000 €	Un diagnostic scolaire a été réalisé dans le bâtiment par l'architecte spécialisé dans le patrimoine. Le projet de rénovation complète a été défini dans le cadre de ce diagnostic
les Dames	Développement des équipements et des services	Accompagnement technique et financier au revitalisation des façades	100 000 €	La rénovation qualitative des façades à la hauteur d'un quartier historique. Afin d'impliquer localement une population locale à la mise en place, ainsi qu'un échange permanent entre les habitants et les architectes
les Dames	Développement économique et attractivité	Requalification de la friche de Néchiné	1 000 000 €	Afin d'accapponcer la revitalisation d'une friche industrielle (ancien bâtiment industriel) localisé à 500 m du centre-ville, la ville souhaite acquérir les bâtiments d'implantation localement pour maintenir des emplois dans la zone
les Dames	Développement économique et attractivité	Requalification d'un village d'entreprises friche Legrand	Non connu	Pour répondre à la demande grandissante des entreprises locales et renforcer la présence de la zone
les Dames	Développement numérique	Déploiement d'un plateau numérique pour une modernisation du fonctionnement du service public environs	106 270 €	1. Un territoire accessible... / services de proximité... / services de
les Dames	Programme Equipements sports	Renovation des murs déclarative et relamping terrain honneur foot	200 000 €	2022-2023
les Dames	Programme Equipements sports	Relamping LED terrain synthétique de foot	100 000 €	2022-2023
les Dames	Programme Equipements sports	Renovation de la maison des agents du stade en vestiaires collectifs	500 000 €	2022-2023
les Dames	Programme Equipements sports	Création terrain de boules lyonnaises	30 000 €	2022-2023
les Dames	Programme Equipements sports	Programme Equipements sports	1. Un territoire accessible... / services de proximité... / services de	1. Un territoire accessible... / services de
les Dames	Programme Equipements sports	Equipements à constuire pour accueil sport de combat + tennis de table	entre 1 et 2 000 000 €	2022-2023
les Dames	Programme Equipements sports	Festival Kobbald	50 000 €/ans	2022-2026
les Dames	Programme Equipements sports	Saison culturelle	non connu	2022-2026
les Dames	Programme Equipements sports	Équipements à constuire pour accueil sport de combat + tennis de table	entre 1 et 2 000 000 €	2022-2023
les Dames	Programme Equipements sports	Création d'un bassin d'orage	5 700 000 €	2022-2025
les Dames	Environnement	Création d'un bassin d'orage	CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / an assainissement / assainissement
les Dames	Création d'un bâtiment communal	Création d'un bâtiment communal	CRTE	2. Un territoire de sobreté et de qualité / agricole pour l'habitat
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	stationnement il est nécessaire de créer un parking sur le site.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	Coût environ 10 000€ subventionnée par la Région (en alternance du montant). Pour sécuriser le dépassement sera pris en compte et délivrer la demande DETR.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	Coût environ 10 000€ subventionnée par la Région (en alternance du montant). Pour sécuriser le dépassement sera pris en compte et délivrer la demande DETR.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans	Création d'un parking Route de Battenans	CRTE	la commune vient de planter un verger de sauvageardie, 5 autres fruitiers anciens ou variétés locales, petits fruits et hale melliferie avec aide d'accueil familial.
les Dames	Création d'un parking Route de Battenans</td			

Porteur du projet	Intitulé du projet	Description du projet, objectifs poursuivis	Coût estimatif HT	Calendrier prévisionnel du projet	Commentaires	Avis CCDB / ETAT	Orientation stratégique CRTE / Axe
Commune de Hyèvre Paroisse	Réfection du toit de l'église	<p>Le mauvais état du toit provoque des détériorations et des fuites à l'intérieur du cœur. Les travaux consistent à la réfection d'une partie du toit, côté Nord -EST.</p> <p>Ils comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réfection partielle de la charpente : tuiles, chevrons, lattes, poutrelles de charpente - Couverture tuiles terre cuites fer de lance, 40 tuiles au m² - Toutes les zingueries côté Est - Réfection de la tourelle Est - Pose de noues en zinc 	41 956 € HT	Démarrage Mars 2022 , dépôt DETR 2022 fait en novembre 2021	Eglise du 18ème siècle, intérêt patrimonial	Hors CRTE	
Commune de Laissey	Equipement de trois bâtiments en panneaux photovoltaïques	Installation sur les toitures de trois bâtiments publics : la salle polyvalente, la mairie, le musée Bost, de panneaux photovoltaïques dont l'énergie produite sera destinée à la revente. Ceci dans le cadre de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables.	<p>Salle polyvalente = 20.000 € HT Mairie = 15.823,37 € HT Musée Bost = 19.033,73 € HT TOTAL = 54.857,71 € HT</p>	Lancement du projet en 2022 par la salle polyvalente puis chronologiquement pour respecter le délai de 18 mois entre chaque installation pour bénéficier de la pleine production photovoltaïque.	Par mail du 25/06/2021, l'ensemble des diagnostics pour ce projet a été adressé à la CCDB.	CRTE	3. Un territoire auto-suffisant / développement ENR
Commune de Laissey	Transformation de l'ancienne gare de marchandises (actuellement une salle polyvalente) en hébergements touristiques	Transformation de l'actuelle salle polyvalente (anciennement la gare de marchandises) en trois gîtes de groupe dont un sera accessible PMR. Les gîtes seront labellisés (randonnée, pêcheurs, motards, autres ... à définir). Ce projet afin de développer l'offre d'hébergements touristiques dans le secteur de la vallée du Doubs.	660 000 € HT	Fin 2022	Par mail du 25/06/2021, les documents déjà établis par l'AMO à savoir la présentation du projet, les plans existants, les esquisses du projet et le chiffrage ont été transmis à la CCDB.	CRTE	5. Un territoire singulier, identitaire / développement de l'offre touristique
Commune de Laissey	Transformation des anciens locaux administratifs de la mairie en logement(s) normes BBC	Création d'un ou deux logements dans les anciens locaux administratifs de la mairie sis aux 1er et 2ème étages du bâtiment dit de la Mairie. Ces logements seront aux normes BBC, dans un objectif de transition énergétique. Ceci afin de proposer une offre supplémentaire de logements locatifs sur la commune (loi ALUR).	150 000 € HT	Courant 2022	Par mail du 25/06/2021, la délibération validant le projet et le contrat de maîtrise d'œuvre ont été adressés à la CCDB .	CRTE	2. Un territoire de sobriété et de qualité / agir pour l'habitat
Commune de La Tour de Scay	Salle socio-culturelle à vocation intercommunale		1 044 939 € HT			?	
Commune de Moncey	Réfection des rues communales, de leurs trottoirs et des réseaux associés.	Projet de réfection des rues communales « secondaires », de certains trottoirs et d'une partie du réseau d'eau correspondant. Ce projet vient compléter les travaux de la traversée du village réalisés il y a quelques années.	825 000 € HT	Choix AMO 12/2021 Fin des travaux 10/2023	Le périmètre du projet comprend une tranche ferme de travaux et des tranches optionnelles qui pourront être retenues au cas par cas, si l'enveloppe budgétaire le permet.	Hors CRTE : DETR	
Commune de Moncey	Aire de jeux	Aire de jeux pour enfants et PMR, à côté du citystade, afin de créer un pôle de loisirs attractif centralisé.	70 000 € HT	Achat du terrain intercommunal 06/2022 Fin des travaux 06/2023		Hors CRTE	
Commune de Ollans	Construction d'une salle multi fonctions et d'un bureau administratif	<p>Suite à la vente de l'ancienne mairie-école (220m²): Sur un terrain communal de 11a, il est opportun de construire un bâtiment plus modeste (environ 80m² au total), de plein pied, accessible à tous et conforme aux normes énergétiques actuelles BEPOS.</p> <p>Il comprend une salle multi-fonctions, servant de salle de réunion, de conseil, de mariage, d'élections. Cette salle sera aussi accessible aux 40 habitants de la commune souhaitant se retrouver pour des après-midis de rencontre et de jeux, aux associations locales dont le comité des fêtes, et à toutes les autres activités communales. Une kitchenette permettra aussi la tenue de repas amicaux.</p> <p>Elle pourra être ouverte aux autres communes du secteur en recherche de locaux.</p> <p>D'autre part, dans ce bâtiment il y aura un bureau administratif pour les élus et l'accueil des habitants. Ce local conservera les dossiers communaux et les archives.</p> <p>A l'extérieur, en plus de quelques places de parking, sera réalisé une aire de jeu appelée dans le projet « boulodrome » et la plantation de végétaux locaux encore non définis à ce jour.</p>	305 161.91€ (offres de marchés)	Les travaux ont démarré le 26 aout 2021 avec comme échéance mi-mai 2022.	<p>Construction BEPOS : Ce projet contribue entièrement à la transition énergétique et écologique, il a été présenté comme tel lors du dépôt de la demande d'aide au projet BEPOS et plus particulièrement dans la fiche 5/7 : laine de verre 160 mm, charpente bois et toiture métallique et ouate de cellulose 400 mm, double vitrage à isolation renforcée, ventilation double flux, incorporation de matériaux biosourcés et installation de panneaux solaires photovoltaïques pour chauffage et électricité (le bâtiment produisant plus d'énergie qu'il n'en consommera).</p> <p>Concernant la biodiversité pour les aménagements extérieurs, l'intention est de végétaliser ces aménagements avec des végétaux adaptés au climat franc-comtois tenant compte aussi de l'évolution climatique et du confort d'été.</p> <p>Concernant l'imperméabilisation des sols, pour les places de parking, il est proposé d'utiliser des matériaux de sols perméables.</p> <p>Avec aide de la Région (Effilogis études et travaux, ENVI), Etat (DETR), Département du Doubs (P@C25), Syded et Leader.</p>	Hors CRTE : DETR	
Commune de Pouligney Lusans	Aménagement VRD dans le cadre de la création du nouveau bâtiment périscolaire	Voies d'accès, parkings, trottoirs, branchement AEP, EU électricité	80 000 €			CRTE car lié à l'opération de construction du bâtiment ?	
Commune de Pouligney Lusans	Création d'un Pumptrack	Aire de jeu et de cheminement pour rollers, trottinettes et skateboards	70 000 € à 90 000 €				
Commune de Pouligney Lusans	Travaux compétence Eau	Renforcement du réseau d'eau potable rue de la Chaille Pose de canalisation + reprise de 5 branchements	20 000 €				
Commune de Pouligney Lusans	Travaux de voirie - trottoirs	Réfection du Chemin de Verdi bande de roulement Réfection du chemin de la Perousotte - trottoirs + bande de roulement Réfection du chemin de la Chaille - bande de roulement + trottoirs	120 000 €				
Commune de Pouligney Lusans	Création d'une salle d'archive dans les combles de la salle du conseil municipal		10 000 €				
Commune de Pouligney Lusans	Travaux Forêts	Plantation dans les zones coupées à blanc d'épicéas scolytés	40 000 € à 50 000 €				

Porteur du projet	Intitulé du projet	Description du projet, objectifs poursuivis	Coût estimatif HT	Calendrier prévisionnel du projet	Commentaires	Avis CCDB / ETAT	Orientation stratégique CRTE / Axe
Commune de Thurey le Mont		Réhabilitation d'un bâtiment festif (cuisine, toilettes...isolation)	26 000 €	2022	Les travaux sont susceptibles de débuter au 2ème semestre	Hors CRTE	
Commune de Val de Rouians	Sécurisation des voies communales	Réfection de voirie, création de trottoirs. Sécurisation du carrefour à proximité de l'abribus.	A l'étude	Courant 2022	Projet à l'étude auprès d'un maître d'œuvre	Hors CRTE : DETR	